

DOCUMENTS DE TRAVAIL 185

Fécondité et nuptialité différentielles en Algérie : l'apport du recensement de 1998

Zahia Ouadah-Bedidi

Document de travail n° 185

**Fécondité et nuptialité différentielles en Algérie :
l'apport du recensement de 1998***

Zahia Ouadah-Bedidi

**Unité de recherche migration et sociétés (URMIS), Université Paris Diderot
Unité démographie genre et sociétés et Pôle suds, INED**

*Projet d'article

Fécondité et nuptialité différentielles en Algérie : l'apport du recensement de 1998

Zahia Ouadah-Bedidi

URMIS (Université Paris-Diderot), INED

Introduction

D'après la Division de la population des Nations unies, l'Algérie figure aujourd'hui, aux côtés de la Tunisie, de la Chine et de l'Iran, parmi les 12 pays du monde où la baisse de la fécondité a été la plus rapide entre 1970-1975 et 2005-2010 (United Nations, 2006). De l'Étude statistique nationale de la population (ENSP) de 1971 à l'enquête PAPFAM de 2002, la fécondité a baissé de plus de 70 % entre 1968-1971 et 1999-2002. La baisse a été particulièrement vive au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle avec une chute de 50 %, que ce soit entre les deux dernières enquêtes démographiques de 1992 (PAPCHILD) et de 2002 (PAPFAM) ou entre les deux derniers recensements de population (1987 et 1998).

Au début des années 2000, ce moment semble toucher à sa fin, avec même une certaine reprise de la natalité : après avoir reculé de près de 17 % entre 1995 et 1999, le nombre des naissances a en effet augmenté de près de 20 % entre 2000 et 2005. Plus que du début d'un renversement de tendance de la fécondité, il peut s'agir de la simple conséquence d'un arrêt de la montée de l'âge au mariage des femmes. Il faudrait pour le savoir connaître l'évolution de la fécondité par âge dans le mariage ce que ne permettent pas les données très frustrées publiées par l'INS et il est prématuré de tenter d'en discuter ici. En revanche, il semble bien que la période historique de baisse spectaculaire de la fécondité algérienne ait touché à sa fin et qu'une nouvelle étape aux contours encore incertains s'annonce. Le moment semble donc idéal pour dresser le bilan de 40 années décisives et tenter d'en mieux cerner les ressorts. Cela pourra non seulement nous permettre de comprendre comment s'est opéré le changement de régime mais aussi nous indiquer quelques pistes à explorer pour imaginer la suite.

Certes, la baisse de la fécondité générale a été radicale, puisque le taux de fécondité totale est tombé de 8,1 enfants par femme en 1970 (Negadi, 1975) à 2,2 en 2002 (Ouadah-Bedidi, 2004), mais la fécondité des mariages, malgré une baisse importante, reste élevée, puisque le taux de fécondité totale dans le mariage est tombé de 11,1 enfants par femme mariée en 1970 (Negadi, 1975) à 5,9 au début des années 2000 (MSPRH, ONS et LEA, 2004). Parallèlement, alors que la fécondité générale semble étroitement associée à des indicateurs de la modernisation comme l'urbanisation, le niveau d'instruction ou l'activité professionnelle des femmes, la fécondité dans le mariage ne l'est que très peu. Si les différences d'accès à ces éléments de la modernisation pesent, aujourd'hui encore, sur la fécondité, c'est bien davantage à travers l'âge au mariage qui détermine le début de la période de reproduction effective et limite par là-même le niveau de la fécondité générale, qu'à travers l'usage de la contraception qui détermine celui de la fécondité dans le mariage.

Pour bien comprendre les ressorts de la baisse de la fécondité algérienne, il est donc crucial de confronter les évolutions de la fécondité générale et de la fécondité des mariages et d'en identifier les facteurs propres. L'étude de la fécondité différentielle portera principalement sur les facteurs environnementaux (milieu de résidence), les caractéristiques individuelles des femmes

(niveau d'instruction et l'activité professionnelle) et les conditions de formation de la famille (âge au mariage).

Après un rappel, en première partie, sur l'ampleur de la baisse de la fécondité algérienne, la seconde partie précisera le poids des variables socio-économiques sur la fécondité générale tandis que la troisième montrera l'étonnante indépendance de la fécondité des mariages à leur égard. La quatrième partie fournira la clef de l'énigme en mettant en évidence leur forte influence sur l'âge au mariage.

1. la baisse rapide de la fécondité

On ne connaît que de façon approximative et partielle, grâce aux recensements de 1948 et 1954, l'évolution de la fécondité antérieure aux années 1960 (Breil, 1954, Negadi et Vallin, 1974)¹. C'est à partir de 1964 que la statistique issue de l'état civil permet de calculer des taux de fécondité par âge et de suivre annuellement (sauf pour quelques années manquantes) l'évolution de la fécondité générale. Malheureusement, depuis 1991, la série est interrompue, l'ONS ne publiant plus que le nombre annuel total des naissances. Depuis lors, seuls les recensements et enquêtes par sondage fournissent de temps à autre les éléments nécessaires à la mesure de la fécondité générale ou dans le mariage. Il faut donc jongler avec les données d'état civil, les recensements et les enquêtes démographiques pour retracer l'évolution de la fécondité algérienne au cours des 40 dernières années. En fait sur les quatre recensements réalisés durant cette période (1966, 1977, 1987 et 1998), seuls les deux derniers posaient des questions sur la fécondité, notamment celui de 1998 qui nous renseigne non seulement sur la fécondité passée (nombre de naissances vivantes et survivantes) mais aussi sur la fécondité du moment (date de naissance du dernier-né) (ONS, 2001). Quant aux quatre enquêtes démographiques nationales (1969-70, 1986, 1992 et 2002), bien qu'elles permettent en théorie des analyses plus riches, l'insuffisance des données publiées dans les rapports finaux, en particulier les deux derniers², contraint le plus souvent à la simple description des évolutions passées (MSPRH, ONS, LEA, 1994 et 2004). La fécondité différentielle sera principalement analysée ici à partir des données individuelles du recensement de 1998 déjà utilisées dans le cadre d'une étude récente (Ouadah et Vallin, 2006a et b).

A) La chute impressionnante de la fécondité algérienne (1965-2000)

Au lendemain de l'Indépendance, la fécondité générale a brusquement augmenté. Cela s'explique essentiellement par le rajeunissement de l'âge au mariage, dont témoignent les analyses de la nuptialité faites à partir des recensements de 1948, 1954 et 1966 (Vallin, 1973 ; Negadi et Vallin, 1974) et par la réunion des jeunes couples séparés par la guerre. Sur la base des données de l'état civil, le TFT serait passé de 7,1 enfants par femme en 1964 à 7,4 en 1966, puis à 7,1 en 1969. L'enquête fécondité de 1970 donnant de son côté un TFT de 8,1 enfants par femme en 1969-1970 suggère une sous-estimation du TFT par l'état civil de l'ordre de 1 enfant par femme (figure 1). Après le repli marquant la fin de ce baby boom, le taux de fécondité totale (TFT) a

¹ Avnat l'Indépendance, l'essentiel des données de recensement et d'état civil portaient sur la seule population européenne. Seule la fécondité par groupe d'âge des femmes musulmanes de l'agglomération algéroise a pu être déterminée en 1954.

² Le rapport final de l'enquête 1986 n'a pas été accessible. Seule l'étude faite par Ali Kouaouci (Kouaouci, 1992) sur les données de cette enquête permettent de retracer l'évolution de la fécondité à partir de cette source.

stagné de la fin des années 1960 au milieu des années 1970, mais, assez vite ensuite a commencé un mouvement de baisse d'abord modeste puis fortement accéléré. De 1979 à 1983, le TFT tombe de 7,1 enfants par femme à 6,3 soit une chute de 1,2 enfants par femme en 4 ans (tableau 1). La baisse s'est poursuivie à ce rythme très rapide durant les années 1980 (en 1990 le TFT est réduit de près de 30 % par rapport à son niveau de 1983) et ce rythme s'est encore accéléré dans les années 1990, avec une baisse de 50 % entre l'enquête Papchild (4,4 en 1987-1992) et l'enquête Papfam (2,2 en 1999-2002) (tableau 1 et figure 1). D'après l'enquête Papfam qui fournit des estimations de la fécondité pour les trois périodes quinquennales précédant l'enquête, le rythme de baisse de la fécondité a atteint son maximum entre 1995 et 2001 avec une chute de près de 40 % en 6 ans.

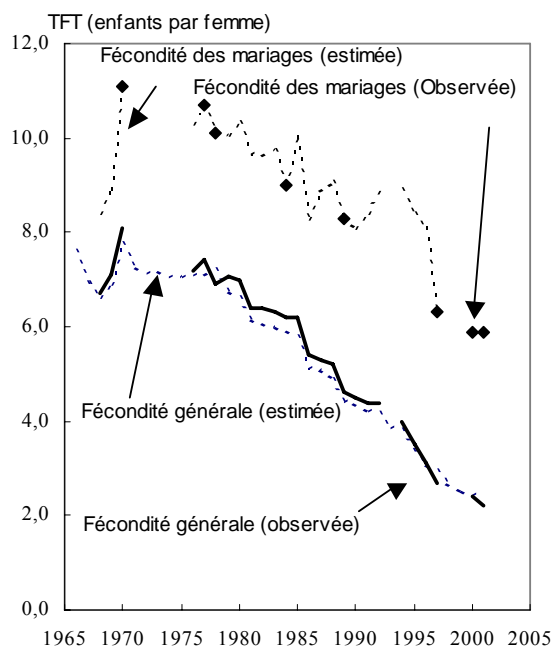


Figure 1. Taux de fécondité totale (fécondité générale et fécondité des mariages)

La fécondité générale étant fortement dépendante du mariage³ et, surtout, du calendrier de la nuptialité, le taux de fécondité totale dans le mariage (TFTM) est naturellement plus élevé que le taux de fécondité générale (TFT). En 1969-1970, l'écart entre les deux indicateurs était de 3 enfants (de 8,1 à 11,1). Trente ans plus tard, en 1999-2002, malgré la réduction de la fécondité des mariages par l'usage de la contraception, non seulement la fécondité dans le mariage reste supérieure à la fécondité générale, mais le décalage s'est accru (figure 1 et tableau 1) avec un écart absolu de 3,7 enfants par femme (de 2,2 à 5,9), l'écart relatif est en effet de 68 % au lieu 37 %. Et, plus encore que pour la fécondité générale, l'essentiel du recul de la fécondité dans le mariage date des années 1990 puisque le TFTM était encore de 8 enfants par femmes en 1987-92.

³ On ne connaît pas le nombre des naissances hors mariages. Ni les recensements et ni les enquêtes démographiques ne permettent de l'estimer. Dans les recensements, les questions concernant la fécondité ne sont posées qu'au sujet des femmes non célibataires et c'est généralement le chef de ménage ou la personne de référence qui y répond. Les enquêtes s'adressent directement aux femmes mais, là encore, seulement aux femmes non célibataires. Le seul recours pour avoir des statistiques sur les naissances illégitimes serait l'état civil mais l'information n'est pas disponible. D'après certaines estimations 2 % de naissances déclarée seraient illégitimes (communication personnelle du Ministère de la Santé) mais elles sont sans doute en-dessous de la réalité. L'interdit très fort qui pèse sur les relations sexuelles hors mariage et plus encore la réprobation sociale imposée aux mères célibataires, voire aux célibataires ayant perdu leur virginité, expliquent l'inexistence d'informations déclarées ou publiées sur les naissances illégitimes.

B) La transformation de la structure par âge de la fécondité

Au début des années 1980, lorsque la fécondité a commencé à baisser (le nombre d'enfants par femme étant passé de 8,1 en 1969-1970 à près de 5,4 en 1981-1986), les analystes ne croyaient pas encore à un début de transition de la fécondité mais préféraient conclure à une modification structurelle de la fécondité (baisse de la fécondité des âges extrêmes : 15-19 ans et les 45-49 ans et augmentation de la fécondité des 20-24 ans). L'histoire a démontré que tout allait en fait changer très vite et que quelques années allaient suffire à effectuer ce bouleversement. Les résultats de l'enquête de 1986 ont suscité, lors du séminaire de restitution qui l'a suivie, un vif débat sur la réalité de la baisse de la fécondité qui n'a finalement été admise que grâce à sa confirmation par le recensement de 1987 et les données de l'état civil de la même année. De 1970 à 1986, la fécondité des femmes de moins de 20 ans a été divisée par 5 et celle des femmes âgées de 20 à 30 ans a été réduite de 45 %. De 1970 à 2002 la baisse la plus forte est enregistrée pour le groupe d'âges 15-19 ans (- 95 % !), suivie de celle des 20-24 ans (- 84 %) sous l'effet du retard spectaculaire l'âge moyen au premier mariage (qui passe de 18 ans au milieu des années soixante à 30 ans aujourd'hui). La fécondité des femmes de plus de 40 ans a été divisée par 4. Quant aux groupes d'âges intermédiaires (25-39 ans), beaucoup plus affectés par la contraception d'espacement, leur fécondité a quand même été réduite de plus de 60 %.

Quel que soit l'âge, les taux de fécondité dans le mariage mesurés en 2002 sont très en dessous de ceux observés trente ans auparavant (figure 3). Entre 1970 et 2002, les changements les plus importants concernent les femmes de la tranche d'âge 40-49 ans qui ont vu leur fécondité réduite de plus des trois quarts. Cela suggère manifestement l'existence d'une contraception d'arrêt. La baisse des taux de fécondité à 30-34 ans et 35-39 ans avec des réductions de plus de moitié (52 % et 61 % respectivement) est par ailleurs révélatrice d'une adhésion de plus en plus répandue à la contraception. Enfin, la réduction de près d'un tiers de la fécondité des femmes mariées de moins de 30 ans indique que la contraception est de plus en plus précoce, vraisemblablement dans un but d'espacer les naissances. Les reculs sont néanmoins beaucoup moins spectaculaires que pour les taux de fécondité générale. De plus cette évolution n'a pas été linéaire dans le temps. On peut distinguer deux périodes durant lesquelles les changements ont été les plus importants : la décennie 1977-1986 et la période 1992-1998 où les baisses du taux de fécondité totale dans le mariage ont été respectivement de 16 % et de 23 %. Le changement observé durant la première période est principalement dû à la baisse du taux de fécondité dans le mariage à 15-19 ans qui est tombé de 421 ‰ à 308 ‰. De même durant la période 1992-1998, en plus de la baisse importante de la fécondité avant 20 ans, la baisse a concerné principalement les femmes de 40-44 ans (- 35 %) et les femmes de 45-49 ans (- 39 %). On constate d'ailleurs que cette baisse de la fécondité aux âges élevés se poursuit et s'accélère durant la période la plus récente (1998-2002) atteignant - 32 % chez les femmes de 40-44 ans et - 50 % chez celles âgées de 45-49 ans.

Tableau 1. Taux de fécondité générale et taux de fécondité dans le mariage par groupe d'âge (%) des femmes

Année d'enquête	1969-71*	1977**	1986*	1992*	1998***	2002*
Période de référence	1969-71	1977	1981-86	1987-92	1997-98	1999-02
Groupe d'âges						
Taux de fécondité générale						
15-19	109	97	24	21	7	5
20-24	330	285	181	143	69	51
25-29	378	342	252	214	131	111
30-34	345	336	259	220	144	126
35-39	272	267	218	164	117	102
40-44	144	129	110	92	60	40
45-49	37	17	31	23	17	8
TFT	8,1	7,4	5,4	4,4	2,8	2,2
Taux de fécondité dans le mariage						
15-19	412,8	421	308	395	272	290
20-24	455	439	413	376	299	296
25-29	430,4	410	353	302	250	237
30-34	385	374	312	274	197	183
35-39	316,4	300	251	183	142	123
40-44	176,8	153	129	106	69	47
45-49	48,4	36	39	33	20	10
TFT	11,1	10,7	9	8,3	6,3	5,9

* Enquête ** Etat civil (naissances corrigées par un taux de couvertures de 92.8%)* ** Recensement
Sources : 1970 : Négadi, 1974 ; 1977 : ONS, 1980 et Aouragh, 1996 ; 1986 : Kouaouci 1992 ; 1992 et 2002 : ONS, 1994 et 2004; 1998 : ouadah-Bedidi et Vallin 2006 .

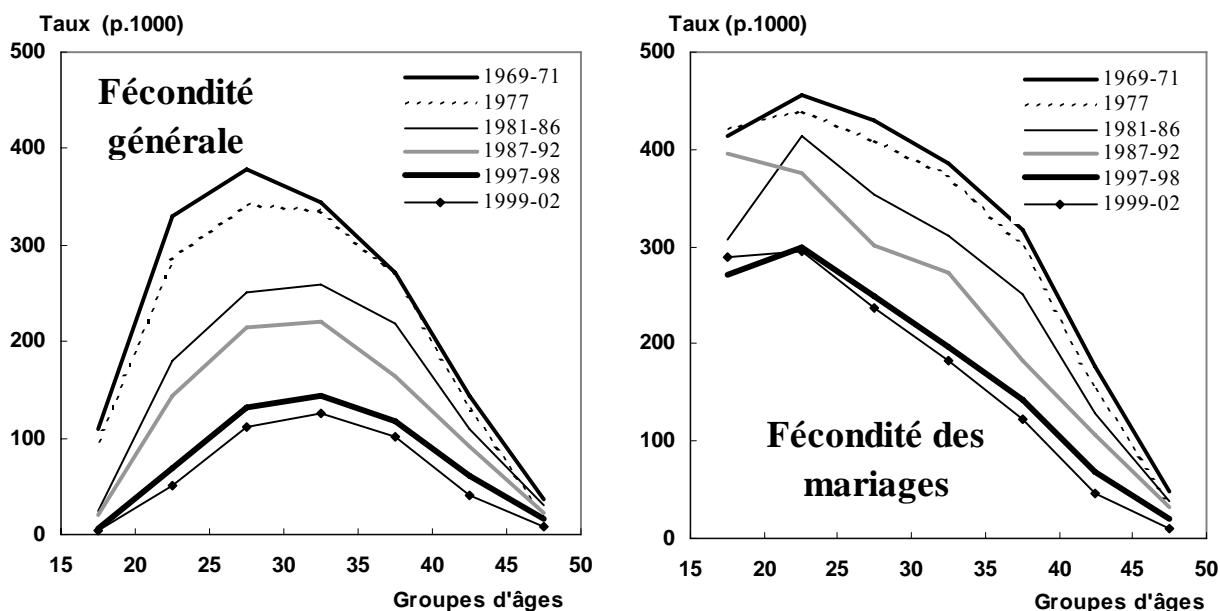


Figure 2. Taux de fécondité générale et taux de fécondité des mariages par groupe d'âge

L'examen des taux de fécondités par groupe d'âges (figure 3b) approtent une précision importante. Au-delà de 20 ans, en effet, les taux de fécondité dans le mariage diminuent très régulièrement avec l'âge. En régime de fécondité non dirigée (comme par exemple en 1969-71, ou

même encore en 1977), cette réduction de la fécondité des mariages après 20 ans s'explique essentiellement, par la réduction progressive de la fertilité des couples avec l'âge de la femme. Lorsque intervient la contraception (fécondité dirigée), la forme de la courbe devrait changer si par exemple les femmes pratiquaient dès le début du mariage une forte contraception de retard de la première naissance. Ce n'est pas le cas en Algérie, du moins pas quand les femmes ont plus de vingt ans. En revanche la contraception d'arrêt de plus en plus forte avec l'âge de la femme conjugue ses effets à ceux de la stérilité croissante avec l'âge pour maintenir aux courbes de fécondité par âge une forme à peu près constante, simplement de plus en plus décalées vers le bas. Ainsi les distributions de taux par âge de 1998 ou de 2002 ne sont pas très différentes de celle de 1969-71, elles se situent seulement plus bas.

La position du taux de fécondité à 15-19 ans par rapport à celle du taux à 20-24 ans diffère, quant à lui, d'une observation à l'autre. Le taux de fécondité dans le mariage à 15-19 ans est le plus souvent nettement plus bas que le taux à 20-24 ans, mais la différence est très grande en 1986, faible en 1977 et, surtout, inversée en 1992. Il n'y a guère de doute que cette diversité relève d'une disparité dans la qualité des observations, sans doute mêlée de différences dans le mode de calcul. Malheureusement, les rapports d'enquête sont trop peu explicites pour l'élucider complètement la question. En revanche, les raisons objectives pour que le taux à 15-19 ans constitue un cas particulier ne manquent. D'une part, en fécondité non dirigée et en l'absence de conceptions pré-nuptiales, il est classique d'observer une fécondité dans le mariage inférieure chez les très jeunes femmes, du fait d'une moindre fertilité aux jeunes âges. Toutes choses égales par ailleurs, cette différence devrait cependant tendre à s'atténuer avec l'amélioration des conditions sanitaires et le développement des traitements de la stérilité. Ce n'est pas ce qui transparaît à la figure 43. Mais en fécondité dirigée, on peut aussi imaginer que les femmes mariées les plus jeunes tentent de retarder leur première naissance par une contraception d'espacement, plus que les femmes de 20-24 ans. C'est une hypothèse peu compatible avec l'idée que les femmes qui se marient jeunes sont celles qui sont les plus influencées par les valeurs traditionnelles, mais on ne peut l'exclure tout à fait. Un autre phénomène peut produire un effet totalement inverse : si les mariages de femmes jeunes étaient plus que d'autres précipités par une conception pré-nuptiale, le taux à 15-19 ans pourrait être plus élevé que le taux à 20-24 ans.

Cependant, rien ne nous permet de faire ici la part de ces différents phénomènes possibles. On ne peut pas dire par exemple que l'enquête 1992 révèle une forte influence de conceptions pré-nuptiales ni que celle de 1986 ou le recensement de 1998 prouvent le contraire, puisque ces observations se contredisent sans logique à bref intervalle. Il est plus probable que derrière ces différences se cachent des incohérences de données ou de calcul. Il conviendra donc dans ce qui suit de ne pas attacher trop d'importance à la fécondité dans le mariage des femmes de 15-19 ans. Nous reviendrons toutefois sur le sujet au moment d'analyser la fécondité dans le mariage, non plus seulement selon le groupe d'âge au recensement, mais aussi selon l'âge au mariage, pour découvrir que la question des jeunes âges est encore plus complexe.

C) Les descendances atteintes selon l'âge

Les différentes enquêtes démographiques réalisées en Algérie durant la période 1970-2002 ainsi que les deux derniers recensements (1987 et 1998) ont recueilli des informations sur l'ensemble des naissances vivantes mises au monde par les femmes enquêtées ou recensées. Grâce à ces informations, il est possible de connaître les *descendances atteintes* à différents âges de la vie. Ces indicateurs, appelés également *parités*, permettent de connaître les niveaux de fécondité atteints dans les différentes générations. Évidemment, la baisse de la fécondité n'est pas immédiatement visible au niveau des descendances finales (parité à 50 ans) car elles caractérisent la fécondité de femmes nées cinquante ans plus tôt et ayant réalisé l'essentiel de leur descendance

avant que la fécondité ne baisse. Cependant, lorsque la baisse est très rapide et brutale, comme c'est le cas de l'Algérie, cet indicateur est lui-même rapidement tiré vers le bas.

Les descendance atteintes sont en baisse dans la plupart des groupes d'âges (figure 3b) depuis près de quarante ans mais la descendance finale (parité à 45-49 ans) a davantage tardé à décrocher, comme on pouvait s'y attendre. En 1970, les femmes âgées de 45-49 ans avaient déclaré plus de 7 enfants en moyenne et ce niveau n'a guère bougé jusqu'au début des années 1990. Cette parité finale commence cependant à diminuer elle-même dès les années 1990. En 2002 la descendance atteinte à 45-49 ans n'est plus que de 6 enfants par femme, 1,5 enfants de moins qu'en 1992, bien que ces femmes, âgées de 45-49 ans en 2002, fassent partie des générations nées entre 1949 et 1953 qui avaient déjà plus de 30 ans quand la fécondité algérienne est entrée dans sa phase de baisse décisive. Ces femmes n'ont pas été touchées par la montée radicale de l'âge au mariage. Elles avaient déjà constitué l'essentiel de leur descendance avant les grands bouleversements. On doit donc s'attendre à une baisse prochaine très importante de la descendance finale des femmes. Les femmes âgées de moins de 35 ans en 2002 sont quant à elles nées après l'indépendance. Elles sont allées à l'école et elles sont arrivées en âge de procréer plus tard que leurs aînées, vers le milieu des années 1980. Or cette période coïncide avec la mise en place du premier programme de maîtrise de la croissance démographique, caractérisée par une forte sensibilisation à la contraception. Le résultat est qu'en 2002 ces femmes ont des descendance très inférieures à celles que leurs aînées avaient atteintes aux mêmes âges et elles auront évidemment, en fin de vie féconde, mis au monde beaucoup moins d'enfants que celles des générations précédentes.

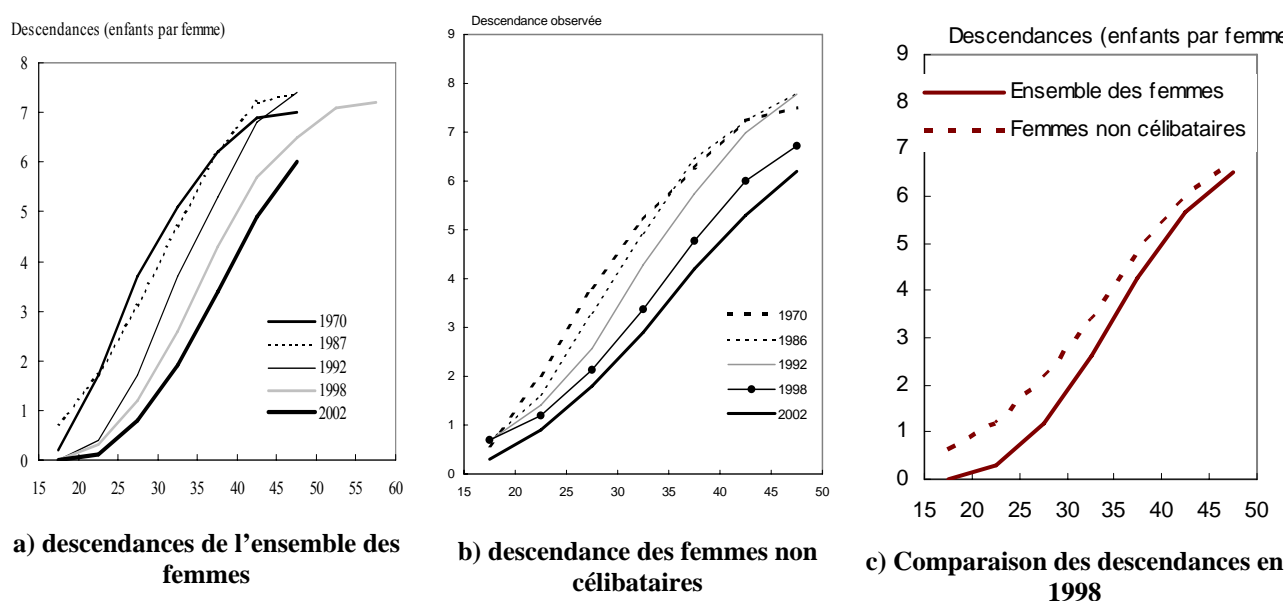


Figure 3. Descendance atteinte par groupes d'âges des femmes

Par rapport à son niveau passé, la descendance des femmes non célibataires est en nette diminution à tous les âges. En 1970, une femme non célibataire avait environ 7,5 enfants en moyenne à la fin de sa vie féconde. Trente ans plus tard, une femme du même âge en a eu en moyenne 6,7, soit moins d'un enfant de moins. Mais, depuis 1998, en l'espace de trois ans, la descendance finale a baissé d'environ 0,5 enfants. De même, les descendance atteintes aux différents âges sont en forte diminution. La baisse enregistrée depuis 1970 est supérieure à 50 % pour l'ensemble des femmes âgées de moins de 30 ans et elle est, respectivement, de 44 % et 33 % chez les femmes non célibataires âgées de 30-34 et 35-39ans (figure 3). Naturellement, les descendance des femmes non célibataires observées sont plus élevées que celles de l'ensemble des femmes quel que soit le groupe d'âge, comme le montre ici le graphique donné pour 1998.

L'écart atteint 1 enfant environ chez les femmes âgées de 20 à 35 ans.

Avant d'entrer dans l'analyse différentielle de la fécondité, il faut faire le point sur les difficultés en la matière de l'approche longitudinale fondée sur la simple observation des parités par groupes d'âges à un recensement. Pour mesurer la fécondité dans le mariage, il faut rapporter les naissances dans le mariage aux femmes mariées. On pourrait penser qu'il suffit alors de considérer les parités des femmes mariées (à la date du recensement) et de calculer leurs descendance atteintes pour avoir un indicateur de leur fécondité dans le mariage. Il n'en est rien. Dans ce cas, en effet, non seulement on perd la fécondité des femmes veuves ou divorcées au moment du recensement et qui ont eu, dans leur mariage, des enfants, mais, surtout, on porte à tort au dénominateur le temps passé hors mariage, soit avant leur premier mariage soit entre deux mariages. Si, au contraire, on considère les parités au recensement de l'ensemble des femmes non célibataires, on récupère certes au numérateur les enfants nés dans le mariage des veuves et des célibataires, mais on porte aussi à tort au dénominateur les temps, encore plus longs que pour les mariées, qu'elles ont passés hors mariage.

Afin d'illustrer aussi complètement que possible cette question, le tableau 2 et la figure 4 présentent les descendance atteintes au recensement de 1998 selon leur groupe d'âge au recensement pour différentes catégories d'état matrimonial. La courbe la plus basse retrace la fécondité générale de l'ensemble des femmes. Celle qui lui est immédiatement supérieure représente les descendance atteintes selon l'âge pour les femmes non-célibataires au recensement. On voit que ces descendance sont nettement plus fortes que celles de l'ensemble des femmes aux plus jeunes âges mais qu'elle s'en rapproche au contraire de très près en fin de vie féconde. Autrement dit, aux jeunes âges, le mariage n'étant pas loin, la proximité avec la fécondité des mariages est grande, mais plus l'âge augmente, plus les temps passés hors mariage sont importants et en fin de parcours, la différence avec la fécondité générale est presque négligeable.

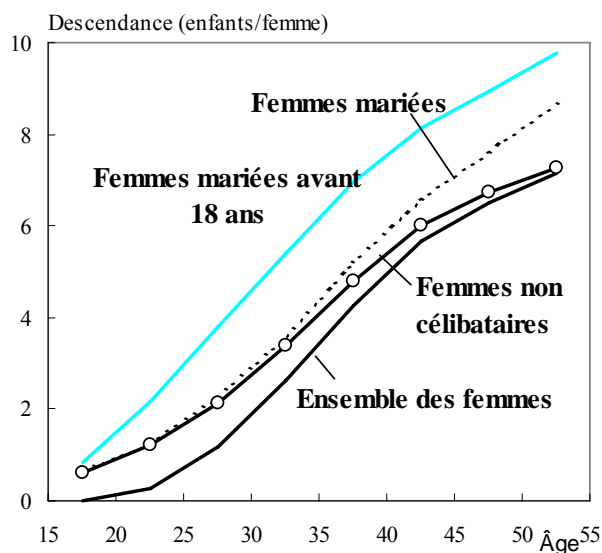


Figure 4. **Descendance atteintes selon le groupe d'âges au recensement selon différentes caractéristiques matrimoniales**

La troisième courbe est celle des descendance atteintes par les femmes qui étaient mariées au moment du recensement de 1998. Elle est constamment supérieure à la première et s'écarte de plus en plus avec l'âge de la courbe de l'ensemble des non célibataires. Cela ne suffit cependant pas à rendre compte complètement de la fécondité des mariages. Il faudrait pour cela connaître pour chaque groupe d'âges au recensement, la durée moyenne réellement passée dans le mariage par les femmes et pondérer leurs parités en fonction de ces durées. Nous ne connaissons

évidemment pas ces durées. En revanche, exceptionnellement, le recensement de 1998 fournit la date du premier mariage qui nous a permis de calculer l'âge à ce premier mariage. Nous avons donc ajouté à la figure 44 les descendance atteintes au recensement par les femmes qui sont mariées au recensement et dont le premier mariage a eu lieu avant qu'elles aient 18 ans. Cette courbe est d'emblée beaucoup plus haute que toutes les autres. Elle continue cependant à ne pas refléter strictement la fécondité dans le mariage. D'une part le temps passé hors mariage par celles d'entre elles qui sont devenues veuves ou ont divorcé et se sont remariées reste compté à tort, ce qui tend à sous-estimer la fécondité des mariages. D'autre part, cette courbe sélectionne la fécondité des mariages les plus précoces et ne reflète donc qu'un type particulier de la fécondité dans le mariage.

Tableau 2. Femmes mariées avant 18 ans : descendance atteintes selon l'âge au recensement de 1998 par les femmes mariées et taux cumulés par âge de fécondité dans le mariage observés sur les 12 mois précédant le recensement.

	Groupe d'âges								
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59
Fécondité du moment									
Taux par âge	0.3	0.3	0.2	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
Cumul des taux	1.6	2.9	4.0	4.8	5.4	5.8	5.8	5.9	5.9
Descendance atteinte									
Parités par âge	0.8	2.2	3.8	5.4	6.9	8.1	8.9	9.8	10.9

Les analyses différentielles qui suivent seront donc exclusivement fondées sur la fécondité du moment, observée dans les 12 mois précédant le recensement. Nous illustrerons parfois alors les distributions de taux de fécondités par âge cumulés, à ne pas confondre les descendance atteintes. Ainsi, le tableau 2 et la figure 5 comparent la courbe déjà présentée à la figure précédente des descendance atteintes par les femmes mariées ayant conclu leur premier mariage avant 18 ans à la fécondité dans le mariage cumulée à partir des taux calculés sur les douze derniers mois pour les femmes ayant conclu leur mariage avant 18 ans.

Aux jeunes âges, la différence est faible. Au-delà de 40 ans, l'écart est énorme. Cela tient pour l'essentiel au fait que la fécondité des mariages a beaucoup diminué. Les descendance atteintes à 50-54 ans sont celles de femmes qui ont complété leurs descendance à une époque où la fécondité était très élevée. Elles ont eu ainsi près de dix enfants en moyenne. Au contraire, le cumul des taux du moment reflète strictement la fécondité dans le mariage observée au cours des 12 mois précédant le recensement de 1998 alors que la fécondité avait déjà beaucoup diminué.

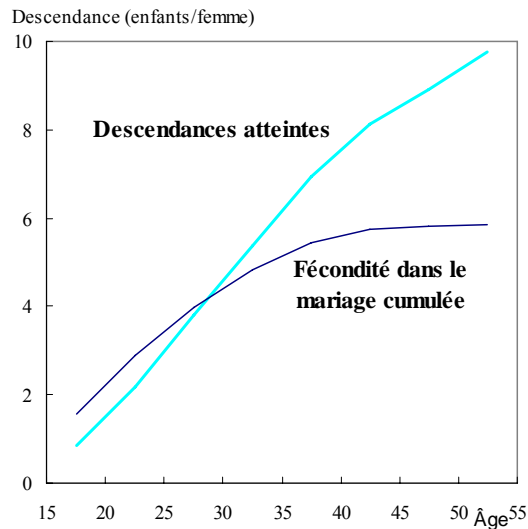


Figure 5. Femmes mariées avant 18 ans : descendances atteintes selon l'âge au recensement de 1998 par les femmes mariées et taux cumulés par âge de fécondité dans le mariage observés sur les 12 mois précédant le recensement.

2. Fécondité générale : les différences socio économiques persistent

Faute de données suffisamment détaillées provenant d'autres sources (et notamment de l'enquête Papfam de 2002) pour lesquelles on ne dispose que des rapports publiés, une place importante sera faite ici au recensement de 1998 pour lequel il a été possible d'accéder à un fichier de données individuelles dans le cadre d'une étude récente (Ouadah et Vallin, 2006). On s'efforcera néanmoins, chaque fois que possible, de replacer les résultats dans leur perspective historique.

A) La fécondité est plus élevée en milieu rural

En 1998, près de 6 femmes sur 10 résidaient en milieu urbain. Ce qui correspond parfaitement à la proportion de la population urbaine au niveau national. Quels que soient les indicateurs utilisés (taux de fécondité totale du moment ou descendances atteintes), le recensement montre une fécondité plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

En 1998, le TFT était de 3,1 enfants par femme en milieu rural contre 2,5 en milieu urbain et les taux de fécondité du moment y était plus élevés à tous les groupes d'âges (tableau 2), l'écart étant particulièrement important chez les femmes de 40-44 ans et de 45-49 ans. Cette supériorité de la fécondité rurale avait déjà été observée trente ans plus tôt, mais elle était alors de nature assez différente. L'enquête démographique à passages répétés de 1969-1970, avait alors permis de faire une mesure précise de la fécondité différentielle du moment (fondée sur les 12 mois séparant le premier du troisième passage) et avait révélé un écart de plus de 1 enfant par femme, entre un TFT de 7,3 en ville et de 8,5 à la campagne. La différence de descendance finale était nettement moindre (0,5 enfant par femme).

Cela tient au fait que la fécondité a d'abord baissé en milieu urbain. En 1970, les différences

entre urbain et rural révélaiient le début de baisse de la fécondité en ville. Et cette baisse concernait alors essentiellement les jeunes générations, d'où la faible différence entre les descendance finales urbaine et rurale. En revanche, le poids des jeunes générations dans la fécondité du moment creusait déjà un écart important entre les TFT urbain et rural. Depuis la baisse de la fécondité s'est généralisée et les jeunes femmes rurales ont presque rejoint les urbaines. Dès lors, l'écart de fécondité du moment s'est beaucoup réduit. En revanche, les femmes rurales les plus âgées n'ayant que partiellement participé à ce mouvement, les écarts de descendance finale sont au contraire plus élevés qu'en 1970.

Tableau 3. Évolution des taux de fécondité par âge selon le milieu de résidence de 1970 à 2002

Groupes d'âges	1970		1986		1992		1998		2002	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
15-19	77,4	125,9	15,0	25,0	6,0	29,0	6,3	8,0	4,0	6,0
20-24	290,6	350,9	82,0	161,0	110,0	185,0	62,0	77,8	48,0	56,0
25-29	360,7	387,5	203,0	329,0	178,0	260,0	122,0	144,5	106,0	120,0
30-34	321,0	358,3	231,0	332,0	188,0	256,0	134,9	159,8	114,0	146,0
35-39	251,0	283,0	209,0	290,0	132,0	200,0	107,7	132,8	94,0	115,0
40-44	124,6	153,3	123,0	197,0	75,0	113,0	53,1	70,1	33,0	52,0
45-49	25,6	42,7	41,0	89,0	21,0	26,0	14,3	21,7	7,0	10,0
TFT	7,3	8,5	4,5	7,1	3,6	5,3	2,5	3,1	2,0	2,5

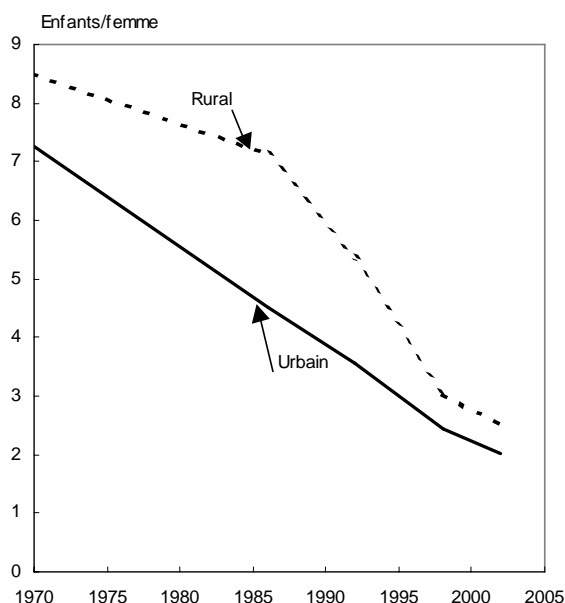


Figure 6. **Évolution du taux de fécondité totale selon le milieu de résidence de 1970 à 2002**

(Source : Oudah-Bedidi, 2004)

Plus précisément, dans une première étape, la fécondité a d'abord commencé à baisser fortement en milieu urbain alors qu'elle restait stable (ou ne diminuait que légèrement) en milieu rural. Ainsi, de 1970 à 1986, la fécondité urbaine a chuté de près de 40 % (Oudah-bedidi, 2004). Les écarts entre les milieux urbain et rural se sont alors amplifiés. En 1986, avec des TFT de 4,5 enfants en milieu urbain et de 7,1 en milieu rural, la différence de fécondité du moment a ainsi atteint 2,6 enfants, alors qu'elle n'était encore que de 1,2 en 1970. Au niveau des taux de fécondité par âge, on voit bien le décrochement qui s'est fait entre les deux milieux entre 1970 et 1986, notamment dans les groupes 20-24 ans et 25-29 ans où la baisse enregistrée a été de 72 % et de 44 % respectivement en milieu urbain, liés en grande partie au retard de l'âge au mariage en ville. La fécondité en milieu rural a, certes, enregistré une baisse dans les groupes d'âges jeunes, plus faible qu'en milieu urbain, mais elle a été compensée par une hausse des taux de fécondité aux âges élevés, probablement due à l'amélioration des conditions sanitaires liées à la mise en place de la médecine gratuite et aux prestations et soins de santé maternelle et infantile.

Dans une seconde étape, de 1986 à 1992, la baisse de la fécondité rurale s'est accélérée et les fécondités urbaine et rurale ont baissé à peu près au même rythme, avec même un léger avantage au milieu rural : baisse de 21 % en milieu urbain et de 25 % en milieu rural. Le taux de fécondité totale tombe alors de 7,1 à 5,3 enfants par femme en milieu rural et de 4,5 à 3,6 enfants par femme en milieu urbain. L'écart entre les deux milieux de résidence commence à s'atténuer (1,8 enfants). Les taux de fécondité par âge baissent en urbain comme en rural à tous les âges mais, cette fois-ci, c'est dans les groupes d'âges élevés que la baisse est plus rapide. En milieu urbain, les femmes de plus de 35 ans ont réduit leur fécondité de plus d'un tiers, celles de 40-44 ans de près de 40 % et celles de 45-49 ans de près de la moitié. En milieu rural, les changements observés dans ces mêmes groupes d'âges sont encore plus élevés. C'est durant cette période que le recours à la planification familiale vient renforcer massivement le recul de l'âge au mariage (Oudah-bedidi 2004).

Dans un troisième temps (1992-1998), la baisse de la fécondité s'est encore accélérée en milieu rural où elle devient nettement plus rapide qu'en milieu urbain : la chute est de 44 % contre 31 % en milieu urbain. Le TFT tombe à 3 enfants par femme en milieu rural et à 2,4 enfants en milieu urbain. Cette baisse plus rapide de la fécondité rurale durant la décennie 1990, est visible

dans tous les groupes d'âge (figure 7). La chute est maximale chez les moins de 20 ans et les 20-24 ans : 74 % et 60 % respectivement sous l'effet de l'augmentation de l'âge au mariage. À partir de 30 ans, le recours à la contraception est au contraire le principal facteur de la réduction de la fécondité de plus d'un tiers observée.

Depuis le recensement de 1998, l'enquête PAPFAM de 2002 a montré que la baisse de la fécondité s'est poursuivie à des rythmes à peu près identiques dans les deux milieux (-17 % environ). En 1999-2002, le TFR n'était plus que de 2 enfants par femme en milieu urbain et 2,5 en milieu rural. La fécondité continue de diminuer à tous les âges. Chez les femmes de 20-29 ans, la baisse de la fécondité est légèrement plus élevée en milieu rural. En revanche chez les femmes de 30-34, les taux de fécondité ont plus baissé en milieu urbain (14 % contre 7 %), peut-être en raison d'une utilisation précoce de la contraception d'espacement qui arrive un peu plus tard chez les femmes rurales (à 35-39 ans). À 40-44 ans, la baisse de la fécondité est à nouveau plus forte en milieu urbain suggérant une contraception d'arrêt, avec également un décalage avec les femmes rurales où la baisse devient plus forte dans le groupe suivant.

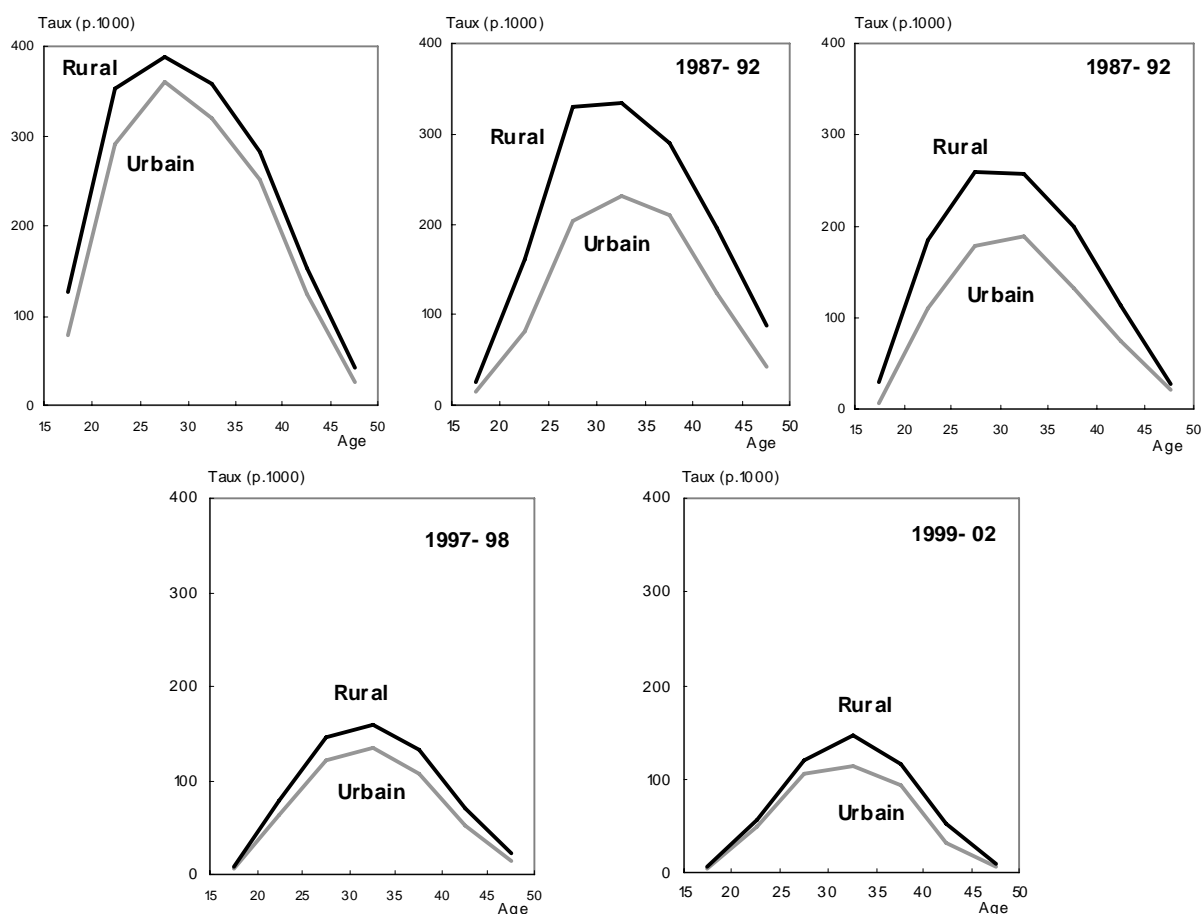


Figure 7. **Évolution des taux de fécondité générale par âge selon le milieu de résidence de 1970 à 2002**
(Source : Ouadah-Bedidi, 2004)

B) La fécondité est plus élevée chez les femmes moins instruites

L'instruction et plus particulièrement celle des femmes, est très largement admise comme l'un des facteurs les plus importants dans le processus de baisse de la fécondité. Nombre d'études

ont clairement montré l'existence d'une relation négative entre l'instruction et la fécondité (Joshi et David, 2002). La plupart des théories sur la fécondité dans les pays en développement ont pris en compte cette observation quasi universelle. Pour John Caldwell (1982), par exemple, à travers l'école, l'instruction agit sur les transformations de la famille. D'une part le coût des enfants augmente du fait que les parents doivent investir plus pour leur scolarisation. Et d'autre part, l'école permet d'accélérer le changement culturel, en créant de nouvelles valeurs en rupture avec les normes traditionnelles et en permettant leur diffusion par la suite. Par ailleurs, l'accès à l'instruction et à l'emploi moderne améliore le statut de la femme et atténue l'autorité masculine sur les décisions de procréation. Ces changements dans le statut des femmes, associés à l'augmentation du coût d'opportunité des enfants, sont censés avoir un effet négatif sur la fécondité.

Cette relation négative entre la fécondité et le niveau d'instruction des femmes avait déjà été observée par l'enquête fécondité de 1970 : L'instruction des femmes, même élémentaire, constituait déjà un facteur décisif des niveaux de la fécondité du moment et des descendance finale (Négadi, 1975 ; Vallin, 1973). Les taux de fécondité par âge du moment étaient systématiquement plus élevés chez les femmes sans instruction que chez les femmes instruites (figure 8). Depuis, bien sûr, les taux de fécondité par âge ont baissé quel que soit le niveau d'instruction, mais à des rythmes différents. Les femmes d'instruction primaire ont d'abord accéléré le rythme de baisse, se rapprochant assez vite des femmes d'instruction secondaire, puis les femmes sans instruction ont à leur tour forcé le pas, se rapprochant des femmes instruites. Au terme, ou presque, de ce phénomène de diffusion, en 1998, les différences sont beaucoup moins prononcées (en termes de fécondité du moment) qu'elles ne l'étaient en 1970.

Le recensement de 1998 montre que la relation négative entre la fécondité et l'instruction des femmes reste forte (tableau 3 et figure 8). Les taux de fécondité par âge les plus élevées s'observent chez les femmes sans instruction tandis que les plus faibles caractérisent les femmes les plus instruites. Cet écart est très fortement lié à l'évolution de la nuptialité dont nous verrons plus loin qu'elle est elle-même très liée à l'instruction. En effet, l'instruction des femmes est un facteur déterminant de l'élévation de l'âge au mariage et les proportions de célibataires sont à âge égal plus élevées chez les femmes instruites qui se retrouvent ainsi plus longtemps à l'abri du risque de procréation. Mais cet effet de la nuptialité porte essentiellement sur les premiers groupes d'âges. Aux âges plus élevés, les différences de fécondité selon l'instruction doivent être davantage attribuées à la contraception. On verra plus bas que ce n'est pas nécessairement parce que le recours à la contraception est plus important chez les femmes instruites que leurs taux de fécondité à plus de 30 ou 35 sont plus faibles que ceux des femmes moins instruites ou analphabètes. Cela tient surtout aux différences de comportements matrimoniaux (âge au premier mariage, divorces et remariages).

Le taux de fécondité totale résume l'importance de l'écart de fécondité du moment selon le niveau d'instruction. Chez les femmes n'ayant reçu aucune instruction, le TFT est de 3,4 enfants par femme, chez les femmes ayant fréquenté l'école primaire, il tombe à 2,5 et, chez celle qui ont acquis une instruction secondaire, il n'est plus que de 2,3. L'écart est donc de plus d'un enfant par femme, pour un TFT moyen de 2,8.

L'écart est encore plus grand au niveau de la descendance finale. À 45-49 ans, une femme sans instruction a mis au monde 7,1 enfants en moyenne, contre seulement 3,7 pour une femme ayant acquis une instruction secondaire, soit un écart de 3,4 enfants. Plus encore que pour les femmes rurales comparées aux urbaines, on voit là, que pour les femmes sans instruction, la baisse de la fécondité est beaucoup plus récente que pour les femmes instruites. En effet, les descendance finale représentent la fécondité de générations nées à la fin des années 1950 et qui ont eu pour l'essentiel leurs enfants avant que s'amorce le grand mouvement de baisse de la fécondité algérienne. Celle-ci a commencé par toucher les femmes les plus instruites, dès les années 1950 ou 1960 et ne s'est diffusé qu'ensuite jusqu'aux femmes sans instruction. Cela

explique l'importance de l'écart encore observé au recensement de 1998 au niveau des descendance finale. Les femmes de 45-49 ans sans instruction ont encore une descendance finale presque pré-transitionnelle alors que les femmes instruite ont déjà, à cet âge, une fécondité très réduite.

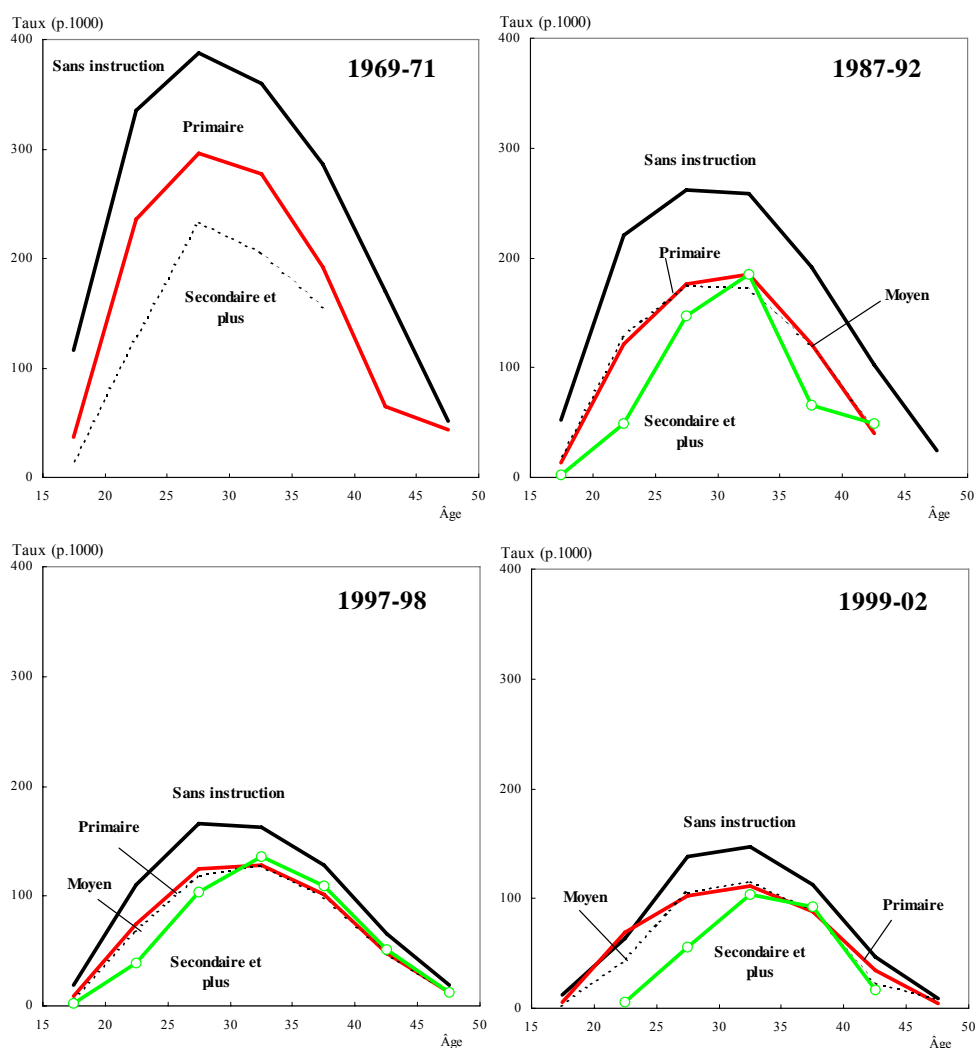


Figure 8. Évolution des taux de fécondité par âge selon le niveau d'instruction des femmes de 1970 à 2002

(Source : Oudah-Bedidi, 2004)

Tableau 4. Évolution des taux de fécondité totale (TFT) selon le niveau d'instruction des femmes de 1970 à 2002

Niveau d'instruction	TFT (enfants par femme)				Évolution relative (en%)			
	1969-71 <i>a</i>	1987-92 <i>b</i>	1997-98 <i>c</i>	1999-02 <i>d</i>	$\frac{b-a}{a}$	$\frac{c-b}{b}$	$\frac{d-c}{c}$	$\frac{d-a}{a}$
Sans instruction (1)	8,5	5,6	3,4	2,6	-34	-39	-24	-69
Primaire (2)	5,7	3,3	2,5	2,1	-42	-24	-16	-63
Moyen (3)	3,7	3,3	2,4	2,0	-11	-27	-17	-46
Secondaire et plus (4)	3,7	3,0	2,3	1,4	-19	-23	-39	-62
Ecart (1)-(4)	4,8	2,6	1,1	1,2				

Sources : Vallin, 1973, Ouadah-Bedidi 2004, Ouadah-Bedidi et Vallin, 2006

C) La fécondité des femmes au foyer reste la plus élevée

D'après la théorie de la transition démographique, avec la modernisation économique et sociale, le développement de l'instruction et la naissance d'aspirations féminines nouvelles pousse les femmes sur le marché du travail et leur permet d'accéder à des emplois de plus en plus qualifiés. Les femmes algériennes, plus instruites, ont théoriquement plus accès au marché du travail. Or, comme pour l'urbanisation et l'instruction, on s'attend à ce que la fécondité baisse avec le développement de l'activité professionnelle des femmes. La difficulté pour les femmes de combiner leurs rôles de mère et de travailleuse, leur vie professionnelle et leur vie familiale, mais aussi l'accroissement du « *coût d'opportunité* » des enfants (Becker, 1981), exercent un effet dissuasif sur la fécondité. Dans le cas de l'Algérie la difficulté des femmes à concilier ces deux rôles est effectivement une des raisons principales de la faible présence des femmes mariées sur le marché du travail formel. On a constaté qu'à partir d'un certain âge (celui correspondant en général à l'âge au mariage ou à celui de la première naissance), le taux d'activité des femmes s'effondre. L'absence de structure d'accueil pour les enfants en bas âge (crèches, maternelles) et d'aide pour la garde d'enfants comme c'est le cas dans les pays occidentaux, ne permet pas aux femmes de mener une carrière professionnelle parallèlement à leur rôle de mère. Et le contexte social et culturel fait que, si la femme doit choisir entre son rôle de mère ou celui de travailleuse, c'est en général l'emploi qu'elle doit sacrifier.

Par ailleurs dans sa théorie micro économique de la famille Gary Becker (1981) a montré le rôle du coût d'opportunité des enfants.. Cette théorie repose essentiellement sur la perception qu'ont les parents sur le coût économique des enfants. Les enfants sont considérés comme des biens de consommation Plus le coût d'opportunité de l'enfant augmente, plus la femme a tendance à réduire ses objectifs de fécondité. Or le coût d'opportunité d'un enfant augmente avec le travail salarié de la femme. Les parents sont confrontés à une décision en termes de demande d'enfants avec un certain nombre de contraintes (revenus, échelles de préférences, coût de la vie). Il s'agit alors de maximiser l'utilité et de minimiser les coûts et ils sont supposés élaborer des choix « *rationnels* » en matière de procréation sur des éléments purement économique et un calcul en termes de coûts/bénéfices. Avec la modernisation, les parents doivent investir davantage dans la scolarisation des enfants et l'éducation de manière générale (entretien, santé, etc.). Cette augmentation des coûts d'entretien des enfants, améliore la « *qualité* » des enfants et pousse en même temps les parents à réduire leur « *demande d'enfants* ». Ainsi, pour une femme active, le coût d'opportunité des enfants augmente, la demande d'enfants diminue et la fécondité baisse.

Outre l'incompatibilité des rôles (mère-activité), l'activité économique des femmes pèse aussi sur la fécondité par le biais des aspirations nouvelles qu'entraîne le travail rémunéré. Les femmes qui travaillent peuvent avoir deux raisons de le faire : la nécessité économique ou la satisfaction d'aspirations individuelles de nature diverse liées, notamment à leur statut. Dans le premier cas, elles privilégieraient la famille nombreuse si les conditions matérielles le lui permettaient. C'est le modèle « *traditionnel* » (Poirier *et al.*, 1989). Dans le second cas, le travail salarié répond à une aspiration personnelle venant en concurrence avec l'activité de mère et cela conduit inéluctablement à une réduction de la fécondité ; le fait de travailler donne à la femme un statut auquel elle ne saurait renoncer.

En dépit des potentialités théoriques du questionnaire du recensement de 1998 ou de 1987, les résultats publiés restent assez pauvres sur l'activité économique des femmes. Il est notamment difficile de retracer des évolutions car d'une enquête à l'autre les catégories d'observation changent et rendent les comparaisons très difficiles. Ainsi, le recensement algérien de 1998, montre clairement que les femmes au foyer constituent la catégorie économique dont la fécondité est la plus élevée. Le taux de fécondité totale des douze mois précédant le recensement de 1998 est pour elles de 3,3 enfants par femme. Les femmes occupées n'ont au contraire qu'une fécondité totale de 1,9 enfant par femme, près de deux fois moins que les femmes au foyer. Toutefois si

l'activité économique se trouve ainsi étroitement associée à la faible fécondité, le chômage l'est encore plus. Pour les femmes qui se sont déclarées au chômage au moment du recensement, le TFT n'est que de 1,2, soit trois fois moins que pour les femmes au foyer. Il est vrai que les chômeuses sont majoritairement jeunes (80 % ont moins de 30 ans) mais cela n'en est pas la cause puisque le TFT est une somme de taux par âges qui par construction est indépendante de la structure par âge. En revanche le résultat donné pour les étudiantes est, lui, faussé par la structure par âge, car celle-ci est suffisamment déséquilibrée (plus de 98% ont moins de 30 ans) pour que les taux de fécondité au-dessus de 30 ans n'aient guère de signification statistique, même dans un recensement. De plus, elles sont le plus souvent célibataires et, donc, sans enfants d'après le recensement (figure 9)

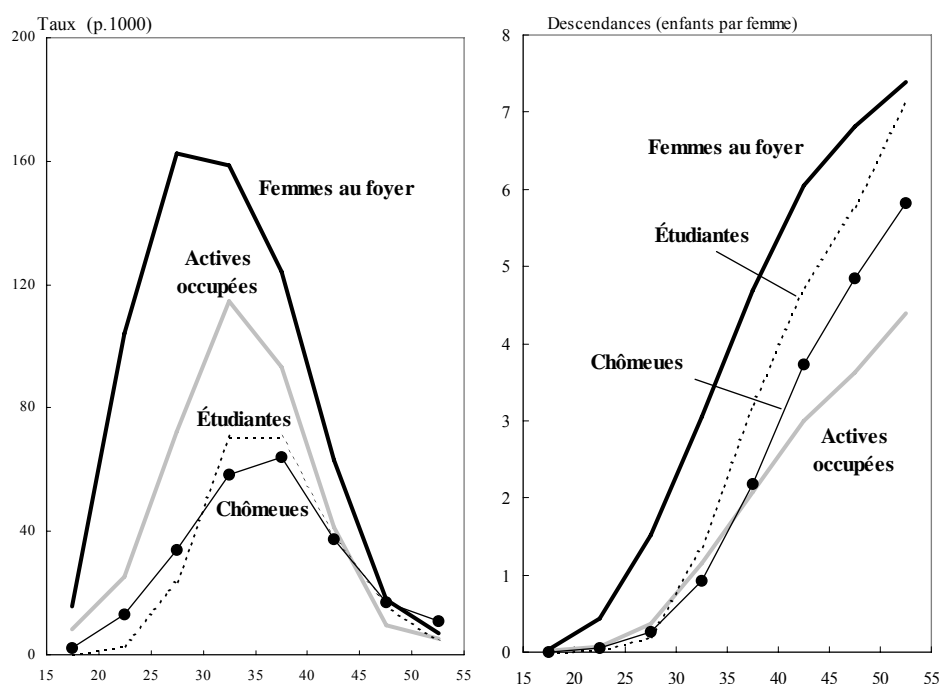


Figure 9. Taux de fécondité totale et descendance atteinte par âge des femmes âgées de 15 à 54 ans selon la situation individuelle au recensement de 1998.

Il est difficile de retracer l'évolution de la relation entre fécondité et activité féminine en Algérie en raison de la rareté des points d'observation disponibles et de l'inconstance des catégories d'observation. L'enquête fécondité de 1970 (Négadi, 1975) offre un premier point de référence mais l'activité féminine n'avait alors été saisie que dans les villes et les données ne portent que sur les non célibataires (Vallin, 1973). Il est vrai que le travail des femmes en milieu rural est tellement mal appréhendé que ce n'était sans doute qu'un moindre mal. Le questionnaire du recensement de 1987 aurait dû permettre de fournir un certain nombre de résultats sur les différences de fécondité selon l'activité féminine, mais seules quelques données brutes ont été publiées⁴. Une étude spécifique de ces données a cependant récemment permis de reconstituer les descendances atteintes selon la situation individuelle de la femme au niveau national et à celui des wilayas, tant en milieu rural qu'en milieu urbain mais la comparaison avec 1998 n'est guère possible que pour les femmes occupées et les femmes au foyer. Un troisième et dernier point de comparaison⁵ est fourni par l'enquête PAPCHILD de 1992. Cependant, comme celle de 1970,

⁴ Naissances vivantes déclarées selon la situation individuelle aussi bien au niveau national qu'au niveau régional (wilaya) (Ouadah-Bedidi, 2004)

⁵ L'enquête papfam 2002 devrait théoriquement permettre les mêmes analyses que celles effectuées sur celle de 1992,

cette enquête ne porte que sur les femmes non célibataires. Deux questions étaient alors posées : la femme travaillait-elle au moment de l'enquête ? avait-elle exercé auparavant une activité professionnelle rémunératrice ? La relation entre la fécondité et les réponses à ces deux questions a récemment fait l'objet d'une analyse (Ouadah-bedidi, 2004). De toute façon, les enquêtes ne donnent de résultats que sur les descendance atteintes, reflétant la fécondité moyenne de périodes passées d'autant plus anciennes que le groupe d'âge considéré est élevé. De plus ces données ne portent que sur les femmes non célibataires. On ne peut donc suivre l'évolution que dans le cadre de cette approche doublement limitée. Et, finalement, seul le recensement de 1998 donnant la fécondité du moment (sur les 12 derniers mois), on ne dispose d'aucun point de comparaison permettant d'en observer directement l'évolution.

D'après l'enquête de 1970, en ville, les descendance atteintes étaient nettement plus élevées aux jeunes âges chez les femmes inactives que chez les femmes actives : à 35 ans, par exemple les actives avaient eu 2,3 enfants de moins que les inactives (Vallin 1973 ; Négadi, 1995). En revanche en terme de descendance finale, la différence était beaucoup plus faible. À 45-49 ans, elle n'était plus que de 0,6 enfants. Cela veut dire que la moindre fécondité des femmes actives était un fait récent. Ce n'est que dans les plus jeunes générations que les femmes actives avaient commencé à réduire leur fécondité. On pouvait alors s'attendre à ce que quelques années plus tard, lorsque ces jeunes générations d'actives auraient complété leurs descendance finales, celles-ci soient beaucoup plus nettement inférieures à celles observées à l'époque dans les générations d'actives plus anciennes. C'est bien ce que l'on constate au recensement de 1987 (figure 10). À 45-49 ans, la descendance atteinte des femmes actives était alors, en milieu urbain, de 2,3 enfants supérieure à celle des inactives (5,2 contre 7,5). En revanche, les différences aux âges plus jeunes s'était déjà beaucoup réduite, ce qui signifie que la fécondité des jeunes générations d'inactives avait elle-même commencé à diminuer, et même plus vite que celle des actives, au point de réduire la différence. À son tour, l'enquête PAPCHILD de 1992 a montré que la fécondité des femmes « n'ayant jamais travaillé » est supérieure à celle des femmes « ayant exercé une activité rémunérée ». Ces dernières avaient, en fin de leur vie féconde (45-49 ans), environ 2 enfants de moins que les femmes n'ayant jamais travaillé.

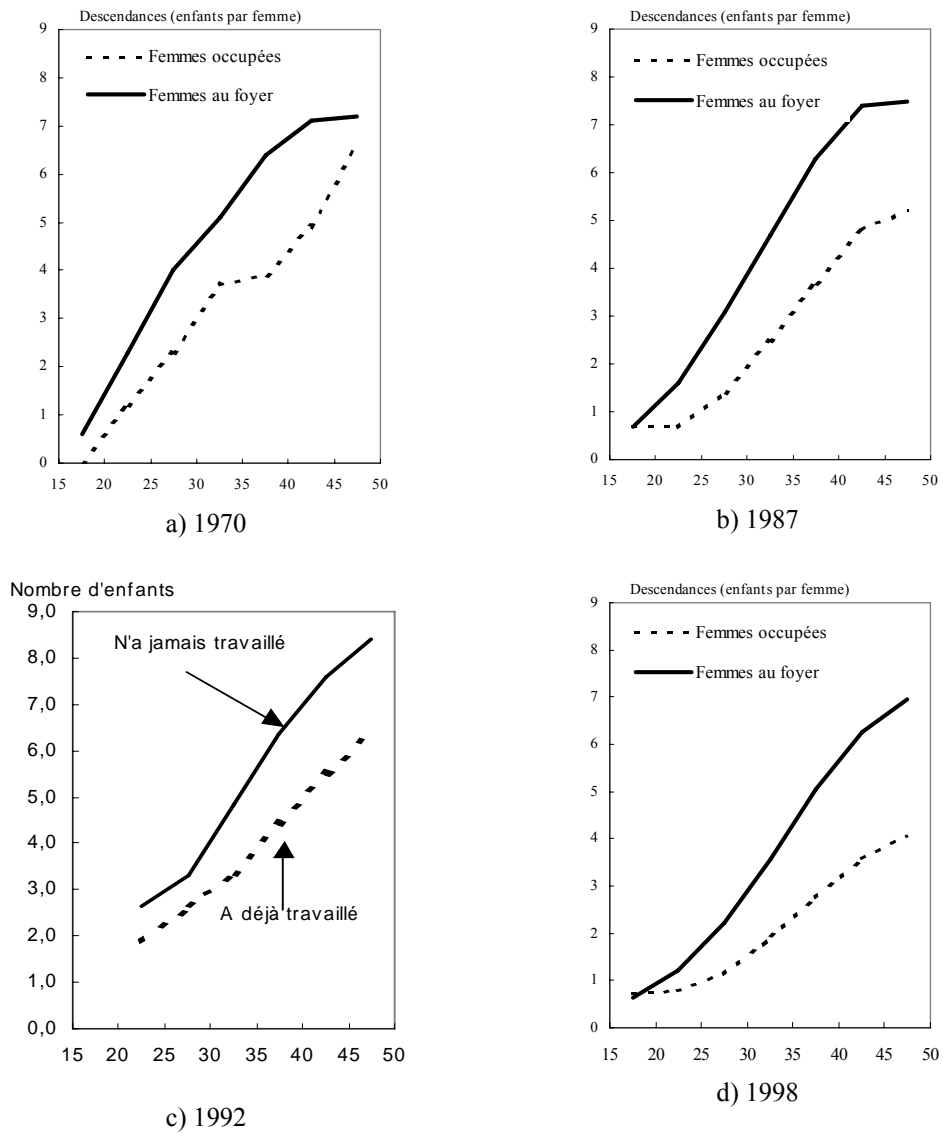


Figure 10. Descendances atteintes selon l'âge de la femme et l'activité de 1970 à 1998

3. Les différences socio-économiques pèsent peu sur la fécondité des mariages

Avant de discuter des différences socio-économiques de fécondité dans le mariage, il convient de se demander si l'âge au mariage n'a pas, au-delà de son effet attendu sur la fécondité générale, un effet sur la fécondité dans le mariage elle-même.

A) Plus l'âge au mariage augmente plus la fécondité est forte

Le tableau 5 distingue à cet effet quatre groupes d'âges au mariage, selon que la femme s'est mariée avant 18 ans, à 18-20 ans, à 21-24 ans ou à 25 ans et plus. Il montre clairement que, de fait, la fécondité dans le mariage diffère selon l'âge au mariage.

Tableau 5. Taux de fécondité dans le mariage par âge et taux de fécondité totale (TFT), selon l'âge au mariage

Groupe D'âges	Groupe d'âges au mariage				Total
	< 18 ans	18-20 ans	21-24ans	25 et plus	
15-19	313,5	(208,9)			272,5
20-24	265,0	307,9	308,5		299,9
25-29	215,7	222,4	269,6	297,9	250,2
30-34	169,7	175,0	190,9	254,0	197,3
35-39	125,2	128,7	136,4	182,6	141,8
40-44	61,1	64,8	66,6	89,8	69,1
45-49	15,2	16,8	20,2	32,6	20,1
50-54	5,7	6,2	7,2	19,5	8,5
55-59	6,3	6,6	6,1	16,4	8,2
TFT	5,9	5,7	5,0	4,5	6,3

On retrouve tout d'abord à la figure 11 représentant les taux par âge, la question déjà discutée plus haut, de la position particulière du groupe 15-19 ans. Alors que pour les mariages conclus à moins de 18 ans la fécondité est maximum à 15-19 ans et diminue ensuite très régulièrement avec l'âge, pour les mariages conclus à 18-20 ans le taux de fécondité est nettement plus faible à 15-19 ans qu'à 20-24 ans. La première observation semble réfuter la persistance à cette époque d'une moindre fertilité aux très jeunes âges, à moins qu'elle ne soit la conséquence d'une forte fécondité d'espacement après l'arrivée rapide d'un premier enfant. Mais elle pourrait tout aussi bien militer pour l'existence d'une forte proportion de conceptions pré-nuptiales. Cette hypothèse nous paraît même être la plus plausible des trois, bien que nous ne puissions en apporter la preuve.

En revanche, il est assez aisé d'expliquer la position relativement basse du taux à 15-19 ans chez les femmes mariées à 18-20 ans. Devant être mariées entre 18 et 21 ans, soit en moyenne à 19,5 ans, calculer pour elles un taux de fécondité à 15-19 ans n'a guère de sens. De plus, la méthode de calcul des taux que nous utilisons ici (rapport des naissances des 12 derniers mois aux effectifs de femmes recensées), tout à fait acceptable en général, pose ici un problème de

cohérence entre le champ des événements observés et l'effectif de femmes exposées au risque⁶. Bref, le point à 15-19 ans n'est pas comparable aux suivants. On ne devrait donc pas le représenter ici et nous l'omettrons systématiquement dans les présentations du même type pour la suite de notre analyse. Il n'a été représenté ici que pour insister davantage sur la nécessité de considérer avec beaucoup de précautions les taux de fécondité dans le mariage aux jeunes âges. Pour des raisons encore plus évidentes, on ne peut tout simplement pas calculer de taux de fécondité à 15-19 ans chez les femmes mariées à 21-24 ans ni de taux à 15-19 ans ou à 20-24 ans chez les femmes mariées à 25 ans et plus. Il reste également un petit problème pour le taux à 20-24 ans chez des femmes mariées à 21-24 ans, mais il est moins aigu que le précédent et au prix d'un léger correctif, il nous a paru utile de le présenter.

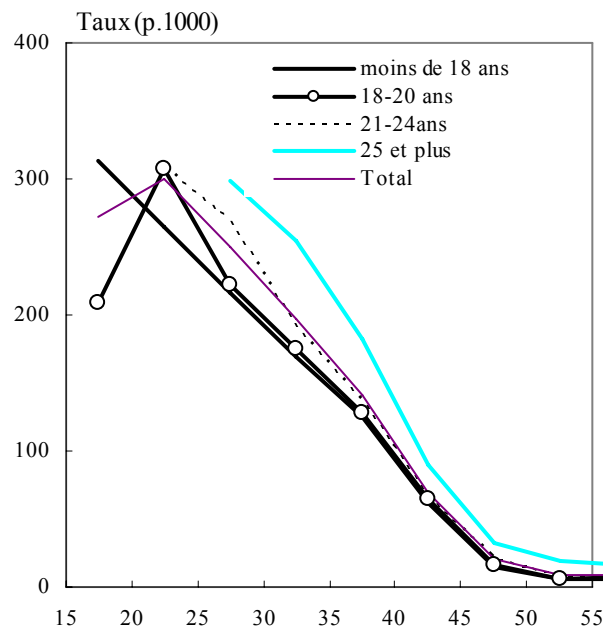


Figure 11. Taux de fécondité dans le mariage par âge selon l'âge au mariage

Au-delà de l'incohérence entre les taux à 15-19 ans et à 20-24 ans, la fécondité dans le mariage ne diffère pratiquement pas, après 25 ans, entre les femmes mariées avant 18 ans et les femmes mariées à 18-20 ans. Au total, le TFT dans le mariage s'établit d'ailleurs aux niveaux très voisins de 5,9 et 5,7 enfants par femme (tableau 5).

En revanche, dès que l'on peut le calculer, les taux de fécondité par âge sont tous systématiquement plus élevés chez les femmes mariées à 21-24 ans et encore plus chez celles mariées à 25 ans et plus. Cela peut *a priori* surprendre. On aurait pu en effet s'attendre à ce que les femmes mariées plus jeunes appartiennent à des milieux plus traditionnels, pratiquent moins la contraception et aient, à âge égal, une plus forte fécondité. C'est le contraire qui apparaît puisque, à chaque âge où la comparaison est possible, la fécondité dans le mariage est systématiquement plus élevée chez les femmes mariées tardivement que chez les femmes mariées plus jeunes. Cela veut sans doute dire que, même dans les milieux traditionnels, la contraception était largement pratiquée en 1998 mais cela veut dire aussi que les femmes qui se marient tard souhaitent avoir presque autant d'enfants que celles qui se marient tôt et pratiquent donc moins la contraception

⁶ Les événements sont ceux observés entre l'âge exact au mariage et la date du recensement, alors que les populations mises au dénominateur sont des effectifs en âge atteint à la date du recensement : les femmes qui atteignent ces âges n'ont pas eu toutes la même durée d'exposition au risque et la fécondité est sous-estimée.

une fois mariées pour rattraper une partie de leur retard. Au total leur TFT est toutefois sensiblement inférieur (5,0 et 4,5 enfants par femme respectivement comme indiqué au tableau 5) car le retard pris par le simple décalage de leur âge au mariage est très important.

On pourra enfin trouver paradoxal que, avec 6,3 enfants par femme, le taux de fécondité totale dans le mariage calculé pour l'ensemble des femmes, quel que soit leur âge au mariage, est plus élevé que tous les TFT par catégorie d'âges au mariage (tableau 5). Le paradoxe peut toutefois s'expliquer aisément. À chaque âge où la fécondité dans le mariage est mesurable dans tous les groupes d'âges au mariage, on obtient bien pour l'ensemble des femmes un taux moyen intermédiaire entre les taux des quatre groupes d'âges au mariage. Mais le TFT de l'ensemble des femmes cumule aussi à ces taux moyens la fécondité aux jeunes âges des seuls groupes où elle est calculable et, au total, la fécondité de l'ensemble se trouve ainsi supérieure à celle de chaque groupe (le graphique de droite de la figure 46 illustre le cumul des taux pour chaque catégorie).

B) Milieu de résidence

D'après les données des 12 derniers mois précédant le recensement de 1998, la fécondité totale dans le mariage ne diffère par beaucoup en fonction du milieu de résidence : le TFT dans le mariage s'établit en effet à 6,2 enfants par femme en milieu urbain contre 6,7 en milieu rural (tableau), soit une différence de 7 %. C'est beaucoup moins que la différence relevée pour la fécondité générale, avec un TFT de 2,6 enfants par femme en milieu urbain et de 3,1 en milieu rural, soit une différence de près de 20 %. Autrement dit, entre milieux urbain et rural, la différence de fécondité ne vient pas pour l'essentiel d'une différence de fécondité dans le mariage, mais d'une différence de comportement matrimonial. La contraception n'est certes pas le seul facteur de la fécondité des mariages. D'autres éléments interviennent comme par exemple la fertilité des couples et les conditions sanitaires de la grossesse. Mais la contraception en est le principal facteur et l'on peut dire ici que la pratique contraceptive est sans doute presque aussi répandue en milieu rural qu'en ville. Ce qui est d'ailleurs vérifié par les données de l'enquête PAPFAM de 2002 qui estime le taux de prévalence contraceptive à 54% en milieu rural et à 54.4% en milieu urbain, avec cependant une prévalence de méthodes modernes plus élevée en milieu rural (47.1% contre 56.6%) (MSP, ONS, 2004).

Bien entendu, comme au niveau national, quel que soit le milieu de résidence, la fécondité dans le mariage dépend beaucoup de l'âge auquel les femmes se sont mariées (tableau 6 et figure 12). Mais là encore, on ne trouve guère de différence entre urbain et rural. Dans les deux cas ce sont les femmes mariées les plus tardivement qui ont la plus forte fécondité par âge dans le mariage. Ce qui a été dit plus haut est donc aussi valable à la campagne qu'en ville. L'influence des valeurs traditionnelles dont pourrait être porteur le mariage précoce n'est nullement un facteur dominant, pas même en milieu rural, bien au contraire.

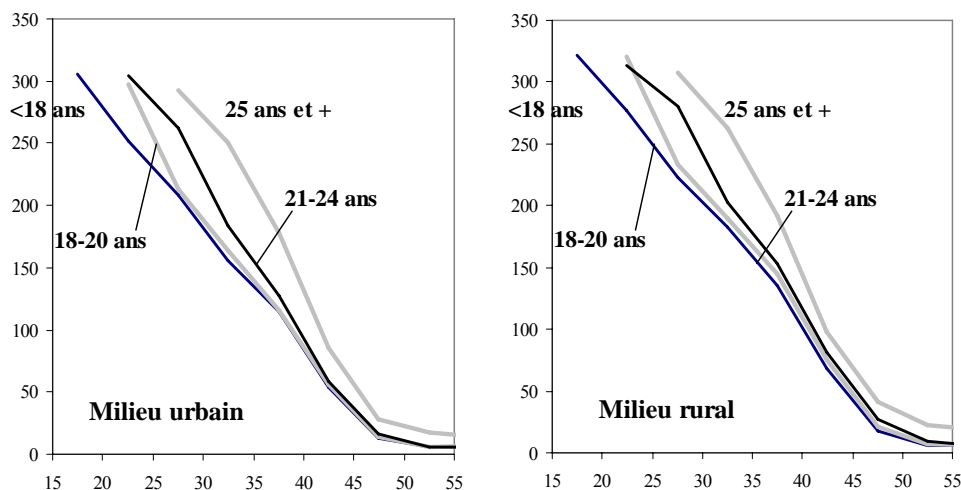


Figure 12. Taux de fécondité dans le mariage par groupe d'âge selon quatre groupes d'âges au mariage et le milieu de résidence

(source : recensement de 1998, 12 derniers mois)

La figure 13 montre par ailleurs que, quel que soit l'âge au mariage des femmes, la différence de fécondité dans le mariage est très faible. La différence est toutefois un tout petit peu plus prononcée dans les groupes d'âges au mariage les plus jeunes que chez les femmes qui se sont mariées après 25 ans. Cette petite différence est évidemment plus lisible sur les courbes de fécondité cumulées qui additionnent progressivement les écarts (figure 14).

Tableau 6. Taux de fécondité dans le mariage par groupe d'âge selon quatre groupes d'âges au mariage et le milieu de résidence

(source : recensement de 1998, 12 derniers mois)

Groupe d'âges	Groupe d'âges au mariage									
	< 18 ans		18-20 ans		21-24 ans		25 ans et plus		Ensemble	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
15-19	306	321	206	213					265,5	280,1
20-24	252	277	297	320	305	314			311,1	326,3
25-29	208	223	213	234	263	281	293,1	307,4	245,5	256,5
30-34	156	183	163	190	184	203	250,0	263,0	192,3	205,0
35-39	115	135	116	145	128	153	178,2	192,4	135,0	151,9
40-44	54	69	57	75	59	81	85,9	98,4	63,3	77,8
45-49	13	18	14	21	16	27	28,4	40,8	17,1	24,4
50-54	6	6	6	7	5	10	17,9	22,1	7,9	9,5
55-59	6	7	7	7	6	6	14,5	19,0	7,7	9,0
TFT	5,57	6,20	5,39	6,06	4,8	5,4	4,3	4,7	6,2	6,7

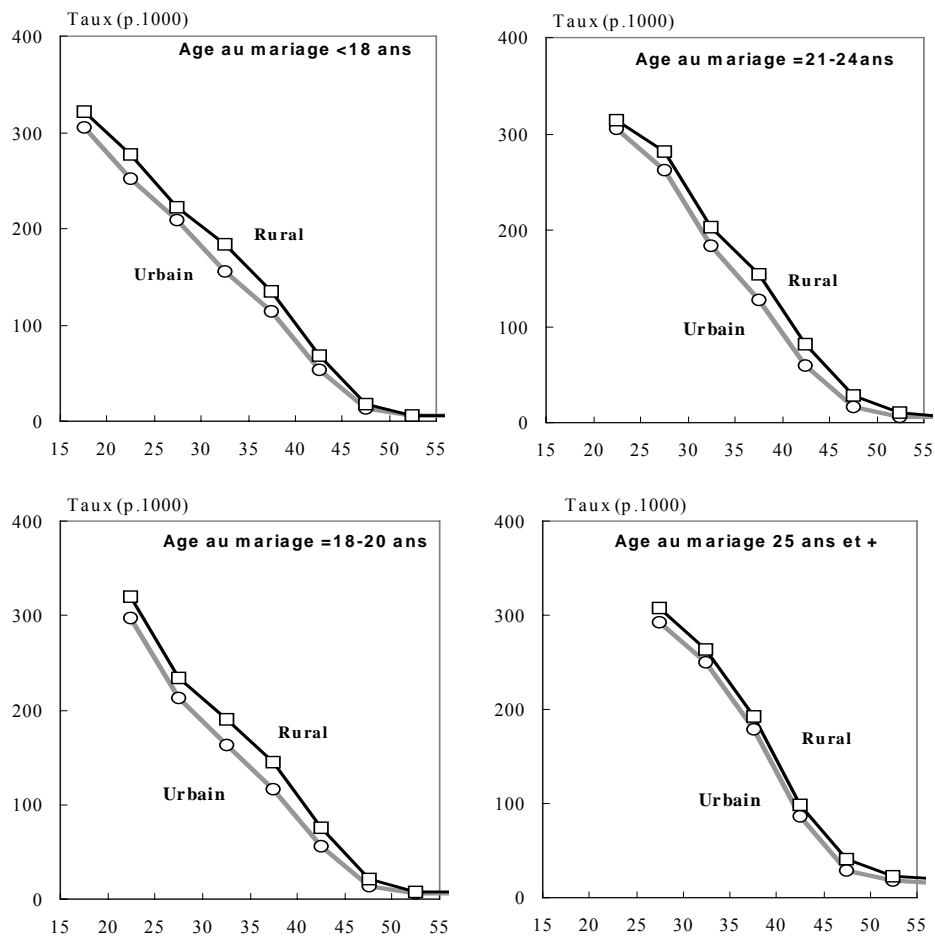


Figure 13. Différences urbain-rural de fécondité par d'âge dans le mariage au sein des quatre groupes d'âges au mariage

(source : recensement de 1998, 12 derniers mois)

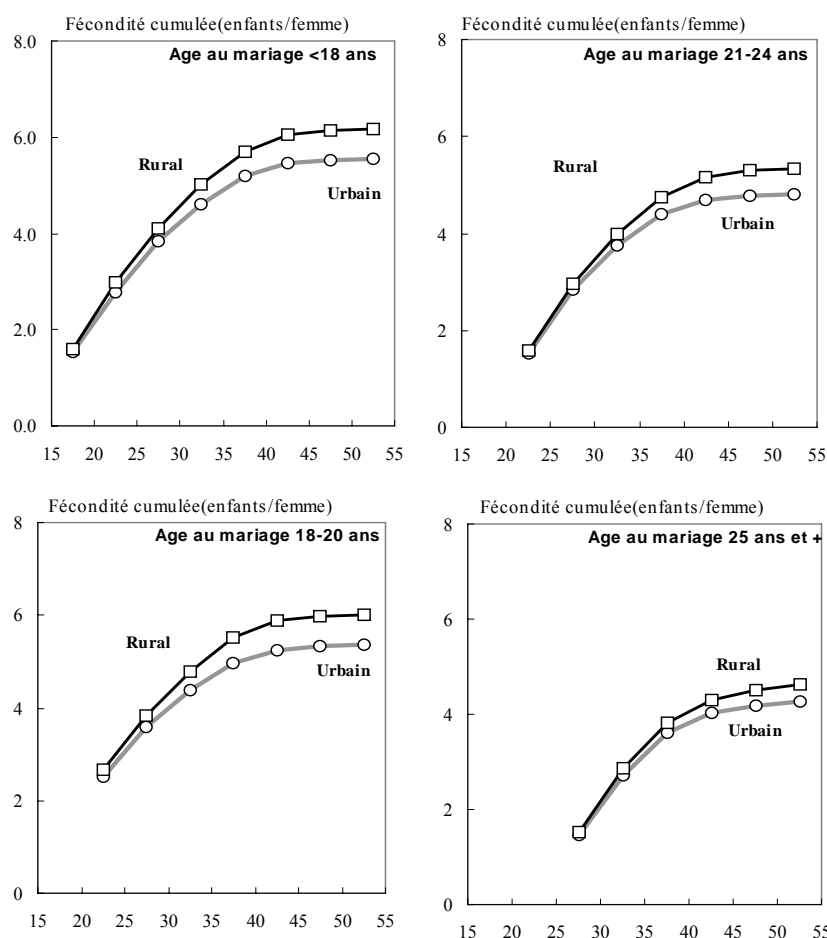


Figure 14. Différences urbain-rural de fécondité dans le mariage cumulée au sein des quatre groupes d'âges au mariage

(source : recensement de 1998, 12 derniers mois)

C) Degré d'instruction

Pas plus que le milieu de résidence, le degré d'instruction n'influence beaucoup la fécondité des mariages. Le TFT dans le mariage varie de 6,1 enfants par femme chez les femmes d'instruction primaire à 6,5 chez les femmes sans instruction. Elle est même, paradoxalement, plus élevée chez les femmes d'instruction secondaire et supérieure que chez celles d'instruction primaire. La encore, le contraste est grand avec les différences observées pour la fécondité générale. Là où cette dernière diminue de 50 % des femmes sans instruction (3,5 enfants par femme) aux femmes d'instruction secondaire et supérieure (2,3), les femmes d'instruction primaire occupant une position intermédiaire (2,5), l'écart maximum n'est que de 6 % en fécondité des mariages. Une fois de plus, la différence de fécondité générale dépend pour l'essentiel des différences de comportement matrimonial (avant tout l'âge moyen au premier mariage, mais aussi, bien sûr, les ruptures d'union et la proportion de célibat définitif) que des différences, presque négligeables, de fécondité dans le mariage. Les différences de pratique contraceptive comptent peu, toutes les catégories de femmes pratiquant à peu près autant la

contraception⁷.

En revanche, comme pour le milieu de résidence, quel que soit le niveau d'instruction, on retrouve une différence non négligeable de fécondité des mariages selon l'âge au mariage (figure 50).

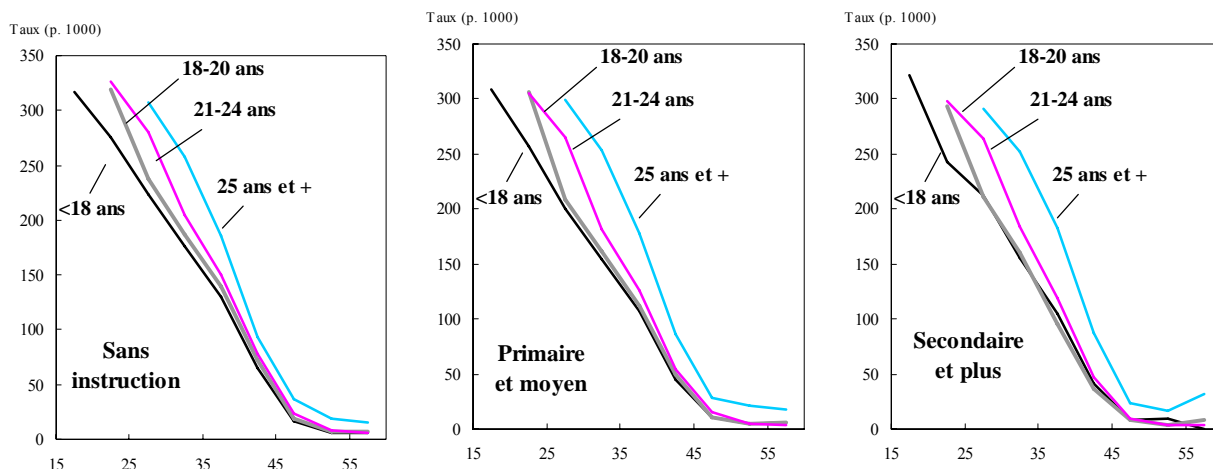


Figure 15. **Taux de fécondité dans le mariage par groupe d'âge selon quatre groupes d'âges au mariage et le degré d'instruction**

(source : recensement de 1998, 12 derniers mois)

De même, lorsque l'on considère l'influence du degré d'instruction séparément pour chaque groupe d'âge au mariage, on perçoit davantage la légère surfécondité dans le mariage des femmes sans instruction par rapport aux femmes instruites dans les groupes d'âges au mariage les plus jeunes, alors qu'elle s'efface presque entièrement chez les femmes qui ont conclu leur mariage à plus de 25 ans (figure 16) et ce phénomène est naturellement plus nettement visible quand on considère les fécondités cumulées (figure 17).

⁷ Les résultats de l'enquête PAPFAM de 2002 (MSPRH, ONS, 2004) donnent des taux de prévalence de la contraception peu différenciés selon l'instruction des femmes. Celles ayant le niveau primaire et moyen ont des taux de prévalence les plus élevés plus de 60%.

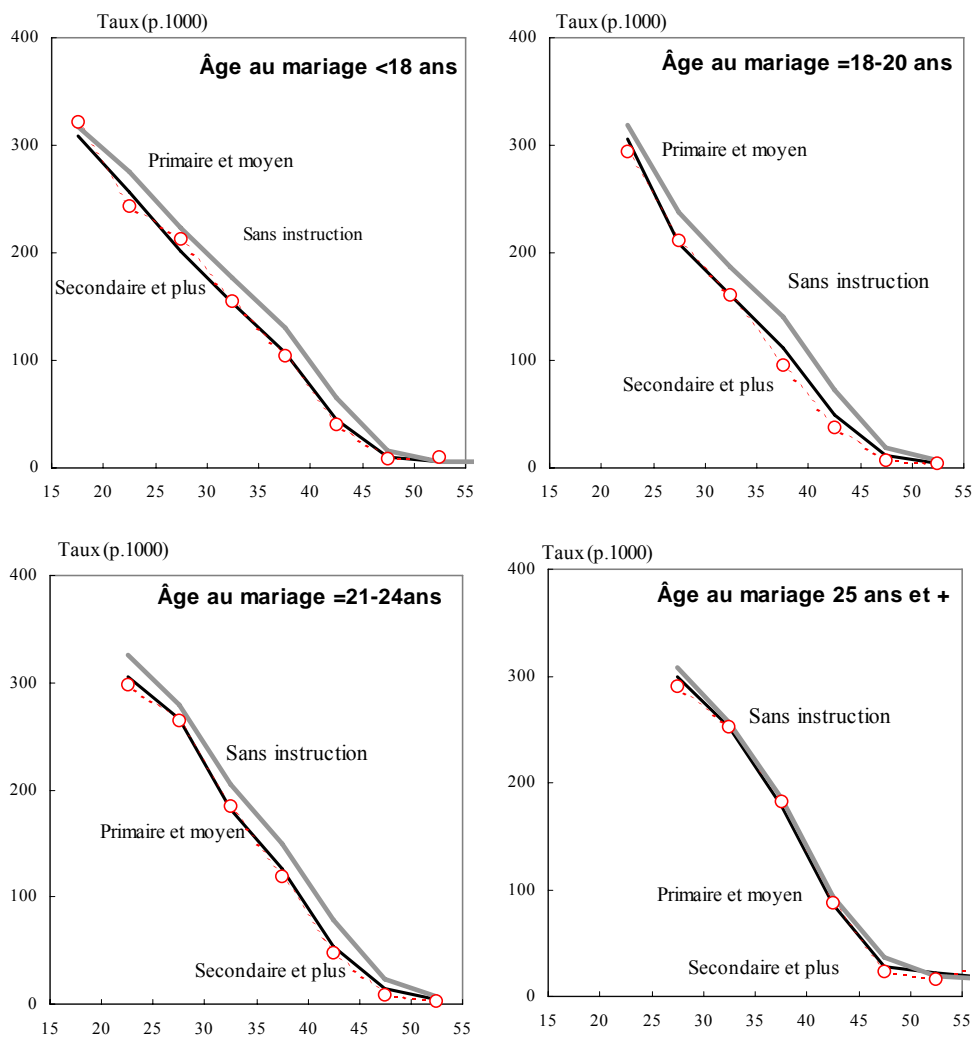


Figure 16. Différences de fécondité par d'âge dans le mariage selon le degré d'instruction au sein des quatre groupes d'âges au mariage
 (source : recensement de 1998, 12 derniers mois)

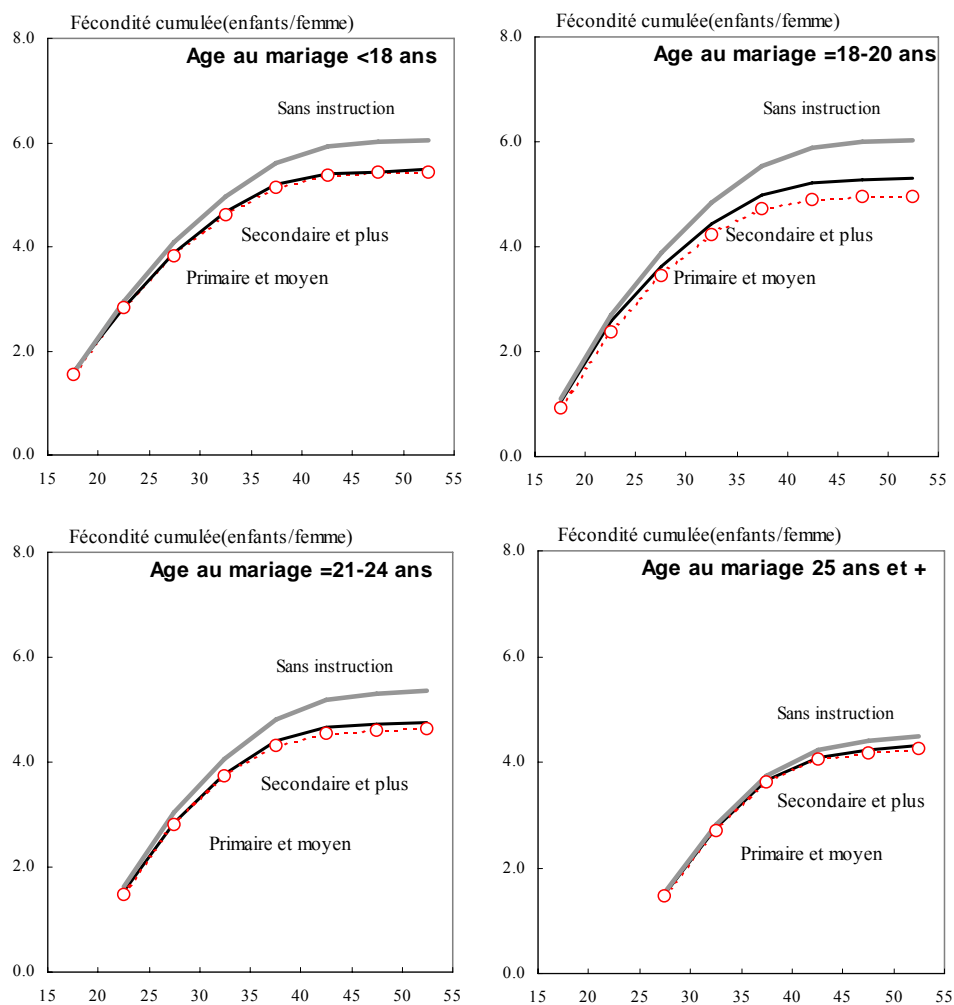


Figure 17. Différences de fécondité dans le mariage cumulée selon le degré d'instruction au sein des quatre groupes d'âges au mariage

(source : recensement de 1998, 12 derniers mois)

D) Activité économique

La fécondité cumulée dans le mariage varie davantage avec l'activité économique de la femme qu'avec tous les autres critères explorés ici. C'est la même constatation que nous avons faite plus haut à propos de la fécondité générale. Cependant, la hiérarchie des catégories n'est plus la même. La fécondité dans le mariage est maximum chez les femmes actives occupées (6,6 enfants par femme) et minimum chez les étudiantes (5,5) alors que la fécondité générale est maximum chez les femmes au foyer. La fécondité générale de ces dernières est même double de la fécondité des actives alors qu'en fécondité dans le mariage non seulement la différence entre ces deux catégories est étroite mais elle est même inversée. Certes, cette fois encore, l'écart relatif maximum observé en fécondité dans le mariage (20 %, de 6,6 à 5,5) est nettement moins large qu'en fécondité générale (70 %, de 3,2 à 1,1), mais dans les deux cas la distance est suffisamment grande pour s'interroger sur les différences de structure.

Ce qui étonne le plus est que la fécondité dans le mariage des femmes occupées soit sensiblement plus élevée que celle des femmes au foyer alors que leur fécondité générale est au

contraire beaucoup plus faible. Le fait est d'autant plus étonnant qu'au sein de chaque groupe d'âges au mariage, la fécondité dans le mariage des femmes occupées est légèrement inférieure à celle des femmes au foyer (figure 18). C'est la combinaison des groupes d'âges au mariage qui inverse les positions respectives de ces deux catégories. Les taux par âge de fécondité dans le mariage étant, on l'a déjà vu plus haut, plus élevés à âge égal chez les femmes mariées tard que chez celles qui se sont mariées tôt, fait qui se trouve ici confirmé à la figure 58, comme dans tous les cas précédents.

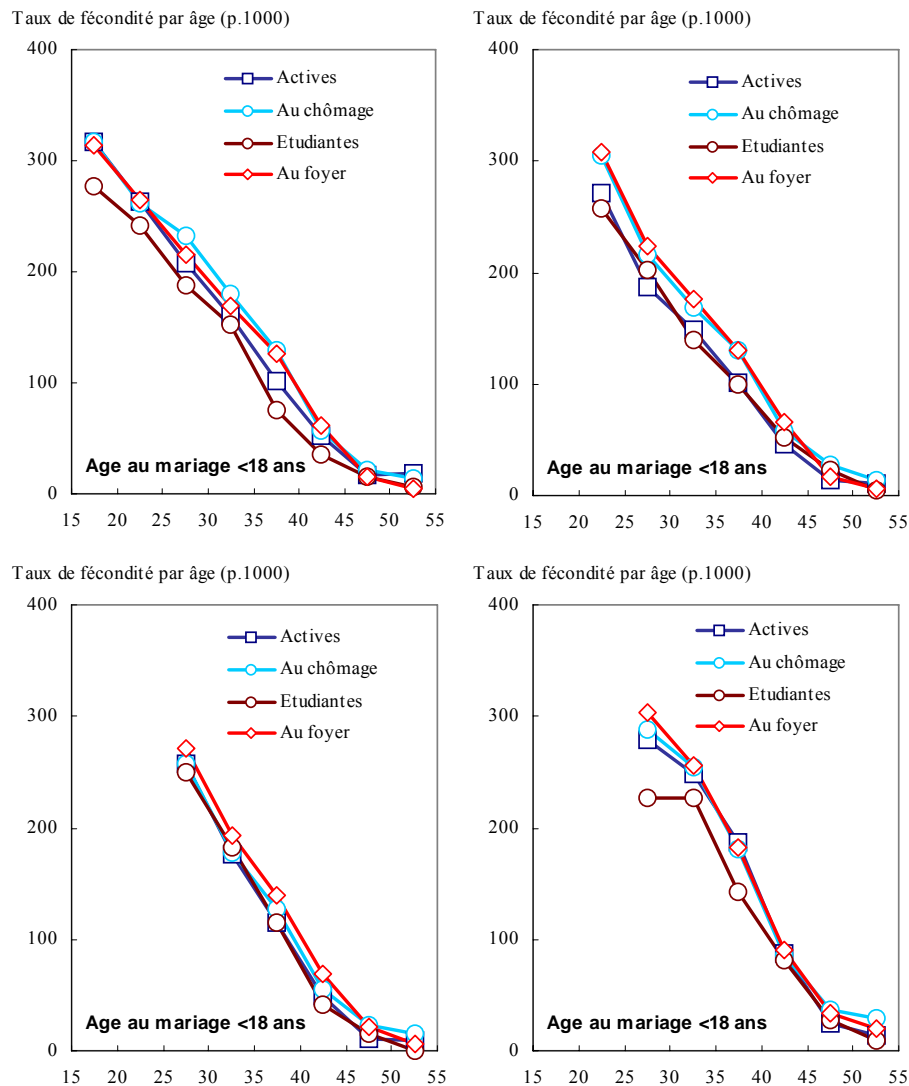


Figure 18. Différences de fécondité par d'âge dans le mariage selon l'activité économique de la femme, au sein des quatre groupes d'âges au mariage

(source : recensement de 1998, 12 derniers mois)

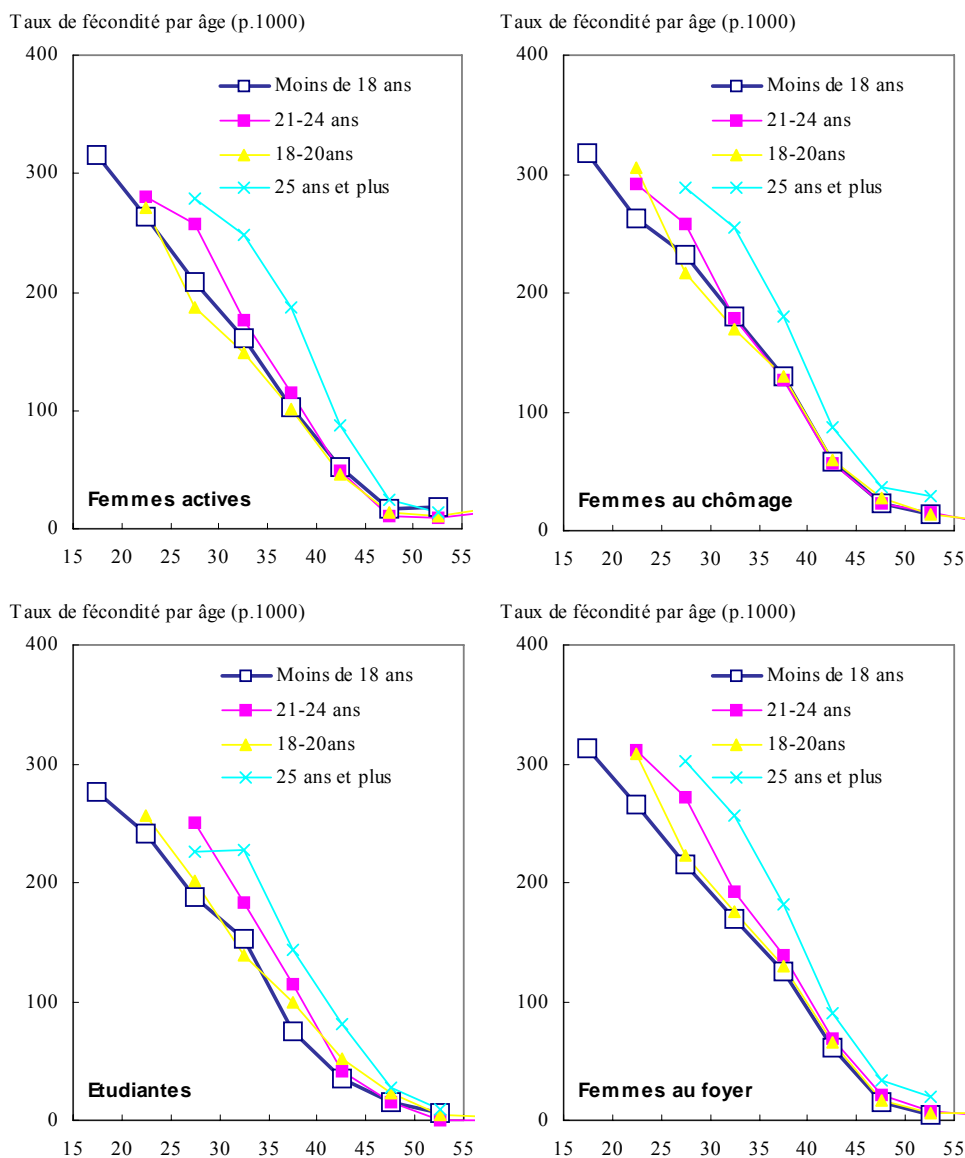


Figure 19. Taux de fécondité dans le mariage par groupe d'âge selon quatre groupes d'âges au mariage et l'activité économique de la femme
(source : recensement de 1998, 12 derniers mois)

Nous avons interprété ce fait général comme résultant à la fois d'une moindre contraception, à âge égal, chez les femmes mariées tard, et d'une possible plus grande fréquence des ruptures d'union. En fait, dans le cas des différences en fonction de l'activité économique, le phénomène d'inversion des hiérarchies entre fécondité générale et fécondité des mariages est si flagrant qu'il faut sans doute accorder une plus grande place ici aux ruptures d'union. Il est tout à fait vraisemblable qu'une femme active qui se marie et a un premier enfant dans le mariage soit entraînée dans un conflit conjugal à propos de son activité et soit amenée à choisir entre divorcer pour garder son travail ou abandonner son travail pour garder son mari. Par la suite, celle qui aura choisi le mari aura probablement un second enfant tandis que celle qui aura choisi le travail n'en aura sans doute pas, mais le temps passé dans le mariage pour la venue du premier enfant sera plus élevé pour la femme qui n'aura pas divorcé. Toutes choses égales par ailleurs, la fécondité dans le mariage ne peut alors qu'être plus forte chez les femmes actives que chez les femmes au foyer. On voit une fois de plus combien l'interprétation des différences de fécondité dans le mariage peut être complexe.

4. Les différences socio-économiques pèsent avant tout sur le mariage

La procréation n'étant autorisée que dans le cadre légal du mariage, Chaque fois que possible, nous avons retenu les même années d'observation que pour la fécondité générale.

Dans un pays où la réprobation de toute sexualité hors mariage est forte et où la fécondité hors mariage est, théoriquement, inexistante et, probablement faible en réalité, le mariage est un préalable quasi obligé à l'expression de la fécondité et la fécondité générale se trouve très directement influencée par la nuptialité : « *plus une femme se marie jeune, plus elle dispose de temps pour constituer une famille nombreuse* » (Vallin, 1974). C'est la raison pour laquelle, quel que soit l'indicateur retenu, la fécondité dans le mariage reste supérieure à la fécondité générale. Mais nous venons aussi de voir que les différences socio-économiques pèsent plus sur la fécondité générale que sur la fécondité des mariages. Voyons donc quelle est l'influence de ces différences sur les indicateurs de nuptialité.

Jusque vers la fin des années 1960, l'âge au mariage des Algériennes avait diminué, notamment durant et au lendemain de la guerre d'indépendance (Vallin, 1973a et b). Alors que d'après le recensement de 1948, l'âge moyen au premier mariage était de 20 ans, il avait en effet sensiblement diminué à 19,4 ans au recensement de 1954 et même à 18,4 à celui de 1966. Bien que la source en soit légèrement différente, le résultat donné par l'enquête démographique de 1969-71 indique clairement que le revirement s'est produit à la fin des années 1960 et depuis lors, l'âge au mariage n'a cessé d'augmenter rapidement, passant à 21 ans au recensement de 1977, à près de 24 ans à celui de 1987, à 27,5 ans à celui de 1998 comme nous venons de le voir et, finalement, d'après l'enquête PAFAM de 2002, il serait de près de 30 ans.

Cette élévation de l'âge au mariage a évidemment conduit à une transformation radicale de la fréquence du célibat selon l'âge. Si le célibat définitif demeure presque négligeable, la durée du célibat des jeunes femmes s'est considérablement allongée et à des âges où jadis la plupart des femmes étaient déjà mariées, on trouve aujourd'hui des proportions de célibataires encore très élevées. En 1966, par exemple, près de la moitié (47 %) des jeunes filles étaient déjà mariées. Au recensement de 1998, il n'y avait plus que 3 % et d'après l'enquête de 2002 il n'y en a plus que 2 %. Autrement dit, le mariage avant 20 ans a quasiment disparu. Mais l'évolution la plus marquante est sans doute celle du groupe d'âges 20-24 ans. Alors qu'à cet âge, presque toutes les femmes (89 %) étaient déjà mariées en 1966, seules 17 % le sont en 2002. Désormais, le célibat est l'état matrimonial le plus courant chez les femmes jusqu'à 30 ans : à 25-29 ans, il reste encore près de 60 % de célibataires et à 30-34 ans elles sont encore 34 % !

A) Les femmes rurales se marient quasiment aussi tard que les urbaines

La différence d'âge au premier mariage des femmes n'est plus très grande aujourd'hui entre la ville et la campagne. En 1998, les femmes rurales se marient juste un peu plus tôt que les femmes urbaines : à 30-34 ans, par exemple, il reste encore 25 % de célibataires en ville alors que cette proportion n'est plus que de 18 % en milieu rural. Mais, au total, l'écart d'âge moyen au premier mariage d'à peine plus d'un an (entre 26,8 en rural et 28,0 en urbain) est finalement assez modeste (tableau 7). Cela résulte d'une évolution importante qui s'est produite au cours des trois dernières décennies. Dans un premier temps, l'âge au mariage a d'abord augmenté très rapidement en ville et moins vivement en milieu rural. L'écart qui n'était que de 1,4 ans (entre 17,8 et 19,2 ans) en 1966 s'est brusquement élevé pour atteindre 3,3 ans en 1977 sous l'effet d'une augmentation plus rapide en ville (+ 3,9 ans, de 19,2 à 23,1) qu'à la campagne (+ 2 ans, de 17,8 à

19,8). Par la suite, si la progression générale est restée vive, elle s'est sensiblement ralentie en ville tandis qu'elle s'est accélérée en milieu rural. Au recensement de 1987, avec un âge moyen au mariage de 22,3 ans en milieu rural contre 24,9 en milieu urbain, l'écart (2,6) a sensiblement diminué. En 1998, il n'est plus que de 1,2 an comme nous venons de le voir et, d'après l'enquête PAFAM de 2002, alors que l'âge moyen au premier mariage atteint 30 ans en ville, l'écart n'est plus que de moins d'un an (tableau 7). la différence urbain-rural, après s'être fortement creusée du fait que ce sont les femmes urbaines qui ont les premières changé de comportement matrimonial (et diminué leur fécondité), s'est à nouveau réduite, du fait de la diffusion au sein du monde rural de ces nouvelles pratiques. Désormais, il n'y a plus de grande différence ni d'âge au mariage ni de fécondité entre milieux rural et urbain. Ce n'est plus à ce niveau que se rencontrent les principales disparités.

Tableau 7. Évolution de l'âge moyen au premier mariage (en années) des femmes selon le milieu de résidence depuis 1966

(Sources : recensements de 1966, 1977, 1987 et 1998, enquêtes ESNP de 1969-71, PACHILD de 1992, PAFAM de 2002)

Recensement ou enquête	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble	Ecart (urbain-rural)
1966	19,2	17,8	18,3	1,4
1969-71*	20,6	18,8	19,3	1,8
1977	23,1	19,8	20,9	3,3
1987	24,9	22,3	23,7	2,6
1992	26,9	24,6	25,9	2,3
1998	28	26,8	27,5	1,2
2002	30	29,1	29,5	0,9

* Pour l'enquête de 1969-71, le résultat a été publié séparément pour « métropoles », « autres villes », « villages » et « campagne ». Nous avons ici pris la moyenne des deux premières catégories pour « urbain » et celle des deux autres pour « rural ».

B) Instruction

Les écarts d'âge moyen au premier mariage en fonction du niveau d'instruction sont nettement plus importants que celles du milieu de résidence. Alors que, pour les femmes sans instruction, l'âge moyen au premier mariage calculé à partir des proportions de célibataires du recensement de 1998 était de 25,4 ans, il était de 27,8 pour les femmes d'instruction primaire ou moyenne et de 29,2 pour les femmes d'instruction secondaire. La différence entre les premières et les dernières est de près de 4 ans (tableau 8 et figure 20).

Tableau 8. Proportions (p.1000) de célibataires et âge moyen au premier mariage (en années) selon le niveau d'instruction, d'après le recensement de 1998

Groupe d'âges	Degré d'instruction			Total
	Sans instruction	Primaire et moyen	Secondaire et plus	
15-19	935	976	991	974
20-24	636	749	861	764
25-29	319	458	580	451
30-34	144	259	319	224
35-39	69	151	191	112
40-44	33	81	124	55
45-49	20	48	93	31
50-54	13	31	66	18
55-59	10	23	52	12
AMPM	25,4	27,8	29,2	27,5

AMPM = âge moyen au premier mariage

Les proportions de célibataires par âge montrent bien la persistance de fortes proportions de célibataires chez les femmes instruites à des âges où la plupart des femmes sans instruction sont déjà mariées (figure I-27). Ces courbes montrent aussi que, si le célibat quasi définitif (à 50-54 ans) reste presque négligeable chez les femmes sans instruction, il ne l'est déjà plus tout à fait chez les femmes d'instruction secondaire ou supérieure.

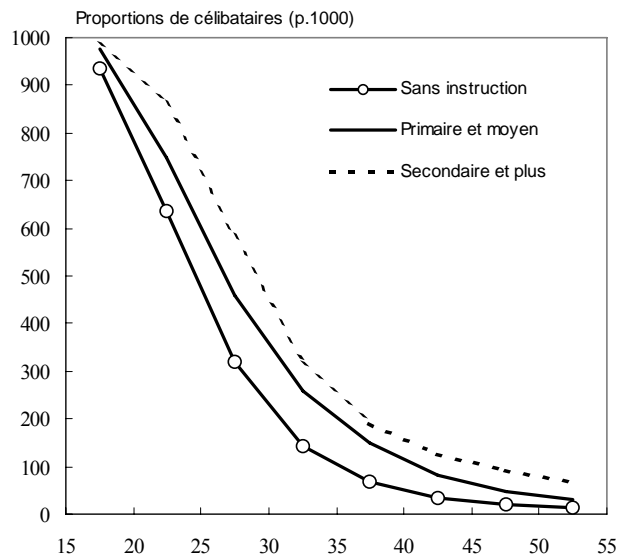


Figure 20. Proportions de célibataires selon le niveau d'instruction, d'après le recensement de 1998

Quelques sources d'observation antérieures (ESNP de 1969-1971 et PAPCHILD de 1992) ou postérieure (PAPFAM de 2002) donnent une vue sur l'évolution de ces différences, même si les catégories utilisées par ces différentes sources diffèrent légèrement (tableau 9).

Tableau 9. Évolution de l'âge moyen au premier mariage des femmes selon le degré d'instruction depuis 1966

(Sources : recensements de 1966, 1977, 1987 et 1998, enquêtes ESNP de 1969-71, PACHILD de 1992, PAFAM de 2002)

Niveau d'instruction	ESNP 1969-71	Enquête PACHILD 1992	Recensement 1998	Enquête PAFAM 2002
Sans instruction	18,5	23,6	25,4	28,3
Primaire	20,9	25,6	27,6	29,3
Moyen	-	26,9	27,9	30,7
Secondaire et plus*	23,8	29,9	29,2	33,2

*Le résultat publié pour PACHILD est 30,3 ans, mais en refaisant les calculs nous avons trouvé 29,9 ans.

La confrontation de ces différentes sources pose un problème, comme le montre clairement la figure I-28. En effet, le point fourni par le recensement de 1998 pour les femmes d'instruction secondaire ou supérieure apparaît anormalement bas comparé à ceux des enquêtes PACHILD de 1992 et PAFAM de 2002 qui l'encadrent. Et il en va de même, dans une moindre mesure, pour les femmes de niveau d'instruction moyen. On pourrait penser *a priori* que les données exhaustives du recensement soient plus fiables que celles des deux enquêtes, mais la comparaison de la courbe tracée à la figure I-28 pour le niveau secondaire et supérieur à celles des niveaux « primaire » et « sans instruction » incite davantage à s'interroger sur la signification des catégories employées pour le recensement de 1998. En effet hormis les deux points problématiques de 1998, les trois courbes suivent des chemins parallèles très cohérents.

Nous avons toutefois examiné en détail les résultats de 1992, puisque nous disposons du fichier de l'enquête PACHILD. De fait nous avons pu d'une part constater, en refaisant les calculs, que le résultat publié était erroné pour les femmes d'instruction secondaire et supérieure, mais de peu : l'âge moyen étant de 29,9 ans au lieu de 30,3. Et cela n'explique rien puisque c'est bien 29,9 que nous reproduisons ici dans le tableau I-25 et la figure I-29. D'autre part, il est vrai que les aléas du sondage perturbent un peu la régularité des courbes des proportions de célibataires par âge, mais cela ne nous paraît pas être en mesure de mettre gravement en cause le résultat en termes d'âge moyen.

Il faut donc réellement s'interroger sur la validité des résultats du recensement de 1998. En fait, la question posée au recensement était « *Quelle est la dernière classe suivie* ». Les réponses ont ensuite été codées en 23 positions sans que nous puissions savoir quelles étaient ces positions et nous ne pouvons travailler que sur la variable reconstruite par l'ONS à partir de ces positions en 7 catégories (jamais scolarisé, primaire incomplet, primaire complet, préparatoire, secondaire, supérieur 1^{er} cycle et supérieur 2^e cycle), sans pouvoir nous assurer de leur contenu par rapport aux 23 positions codées. Nous avons nous-mêmes regroupé ici, à fin de comparaisons dans le temps, d'une part primaire complet et incomplet et d'autre part secondaire et supérieur des deux cycles. Mais la catégorie « moyen », conservée, pose un problème de frontière avec la catégorie « secondaire ». Il n'est pas impossible que le passage du nombre d'années d'enseignement après le primaire donné en réponse à la question sur la dernière classe suivie ait donné lieu à un partage entre ces deux catégories différent en 1998 de ce qui a été fait dans les deux enquêtes encadrantes.

Or, un simple glissement de « moyen » vers « secondaire » au recensement de 1998 pourrait suffire à expliquer le résultat étrange illustré à la figure 21. Si en effet les dernières années d'enseignement moyen ont été classées en secondaire cela aurait eu pour double effet de réduire l'âge moyen au mariage des deux catégories, puisque cela diminue le niveau moyen d'instruction des deux catégories⁸. De plus, comme la catégorie « moyen » est beaucoup plus nombreuse que la catégorie « secondaire et supérieur » l'effet relatif produit doit alors être plus faible sur la première que sur la seconde. C'est bien ce que l'on observe. Une solution serait de regrouper « moyen » et « secondaire » mais nous ne pouvons pas le faire pour 2002 faute de disposer de données suffisamment détaillées. On peut toutefois le faire pour 1992 et, dans ce cas, en effet, l'âge moyen au mariage de l'ensemble « moyen, secondaire et supérieur » s'établit à 28,4 ans d'après l'enquête PAPCHILD et à 28,6 d'après le recensement de 1998, ce qui remplace la chute apparente observée précédemment pour la catégorie « secondaire et supérieur » par une légère hausse, plus en harmonie avec la tendance générale. Cela confirme en partie notre hypothèse mais ne règle pas complètement la question, tant que la comparaison ne pourra pas être faite aussi avec le résultat de 2002.

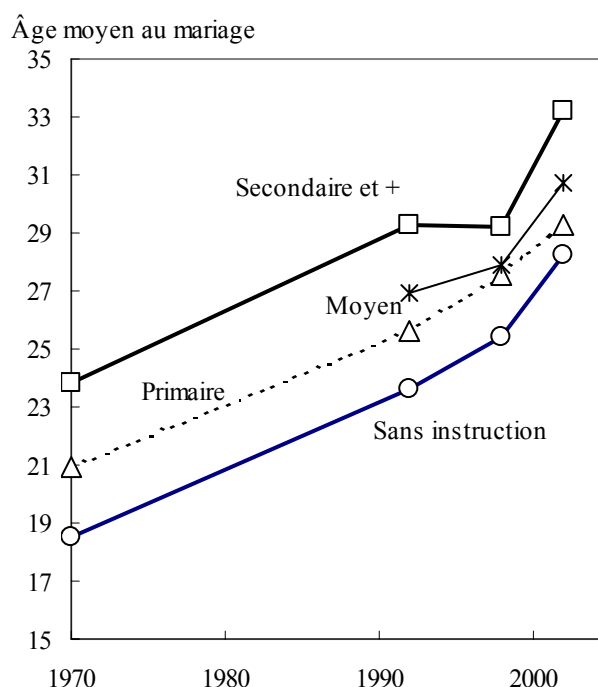


Figure 21. **Évolution de l'âge moyen au premier mariage des femmes selon le degré d'instruction depuis 1966**

(Sources : recensements de 1998, enquêtes ESNP de 1969-71, PACHILD de 1992, PAPFAM de 2002)

En revanche, ce regroupement du niveau moyen avec le secondaire et supérieur permet de suivre à catégorie à peu près constante la nuptialité de ce groupe depuis 1969-70 puisque les résultats publiés de l'ESNP n'isolaient pas de catégorie « moyen » mais la plaçait dans la

⁸ En effet, cela suppose que le groupe déplacé est la tranche supérieure de la catégorie « moyen ». Ce groupe perd ainsi ses éléments les plus instruits et le niveau moyen du groupe diminue. Dans le même temps, ces mêmes éléments qui ont une instruction inférieure au niveau secondaire, vont accroître la catégorie « secondaire » en en réduisant le niveau moyen d'instruction.

catégorie « secondaire et supérieur ». L'impression qui domine alors pour l'ensemble de la période 1969-1998 est que l'écart d'âge moyen au mariage lié à l'instruction semble avoir eu tendance à se réduire. D'après l'ESNP de 1969-70, cet âge moyen était en effet de 18,5 ans chez les femmes sans instruction contre 23,8 chez les femmes d'instruction secondaire et supérieure, soit un écart de 5,3 ans, alors que l'écart n'était plus que de 3,2 ans d'après le recensement de 1998. Mais on peut cependant s'interroger sur la signification de ce changement car en 1969-70 la proportion de femme d'instruction secondaire était très faible et il est probable que leur statut social était alors très éloigné de celui des femmes sans instruction. En 1998, au contraire, la proportion de femmes ayant atteint ce niveau d'instruction était beaucoup plus importante et leur distance sociale par rapport aux femmes sans instruction est sans doute nettement moins grande. Malheureusement, les données ne permettent pas de poursuivre le raisonnement jusqu'en 2002.

La figure 22 illustre l'évolution de la courbe du célibat pour chacune des trois grandes catégories de niveau d'instruction. Il faut évidemment considérer avec précaution les écarts observés, mais, dans les grandes lignes on voit que, quel que soit le niveau d'instruction, la courbe des proportions de célibataires s'est régulièrement déplacée vers le haut à droite, indiquant clairement une déconcentration des âges au mariage vers des âges de plus en plus élevés.

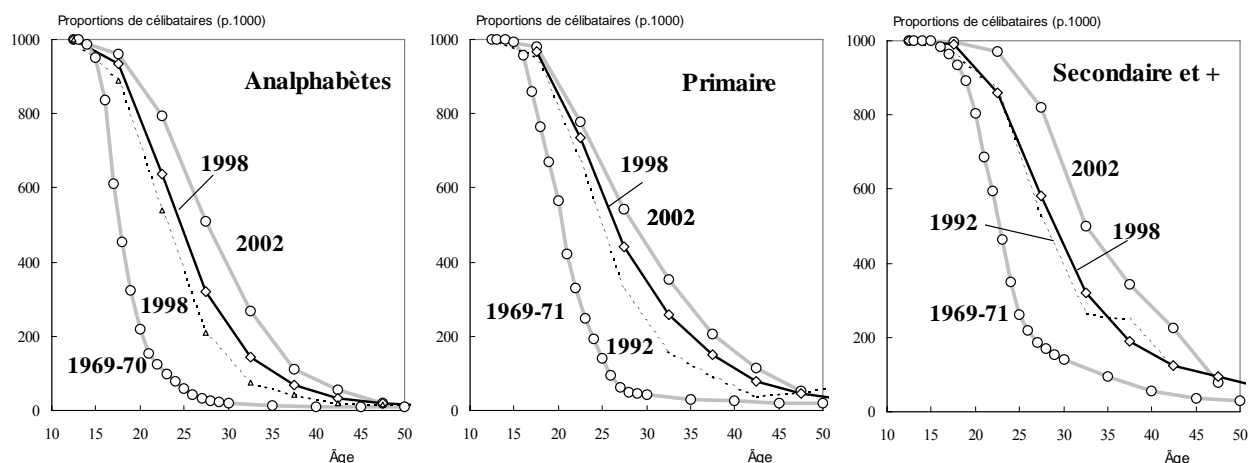


Figure 22. **Évolution des proportions de célibataires par âge (p.1000) selon le degré d'instruction depuis 1970**

(Sources : recensements de 1998, enquêtes ESNP de 1969-71, PACHILD de 1992, PAFAM de 2002)

C) Activité économique : une variable discriminante pour le mariage

L'activité économique est de loin la variable la plus discriminante sur l'âge moyen au premier mariage. Alors que chez les femmes au foyer il est de 25,6 ans, ce dernier est de 30,8 ans chez les actives occupées, 33,4 ans chez les étudiantes et même 34,6 ans chez les femmes au chômage, soit un écart de presque 9 ans entre les premières et les dernières (tableau 10 et figure 23).

Tableau 10. Proportions de célibataires par âge (p. 1000) et âge moyen au premier mariage selon l'activité économique, d'après le recensement de 1998

Groupe d'âges	Activité économique				Total
	Occupées	Au chômage	Étudiantes	Femmes au foyer	
15-19	969	990	1000	942	974
20-24	900	950	988	644	764
25-29	690	841	884	324	451
30-34	398	640	543	151	224
35-39	250	421	266	75	112
40-44	160	233	163	37	55
45-49	108	134	133	21	31
50-54	67	73	62	13	18
55-59	37	39	97	10	12
AMPM	30,8	34,6	33,4	25,6	27,5

AMPM = âge moyen au premier mariage

Les chômeuses et les étudiantes, qui sont les deux catégories où l'âge moyen au premier mariage est le plus élevé ont toutefois des profil de célibat par âge très différents (figure 22). Alors que les proportions de célibataires restent très élevées chez les chômeuses à des âges avancés (42% à 35-39 ans et encore 23 % à 40-44 ans), ces proportions ne sont pas plus élevées à ces âges que celles de femmes occupées. En revanche le célibat reste de près de 100% chez les étudiantes beaucoup plus tard que dans toutes les autres catégories. Manifestement, les études retardent de manière presque impérative le mariage aux jeunes âges mais l'accélèrent aux âges mûrs. Au contraire le chômage retarde le mariage plus modérément mais à tous les âges.

Nous ne disposons que de trois points pour faire des comparaisons dans le temps : le recensement de 1987, l'enquête PAPCHILD de 1992 et le recensement de 1998 (tableau 11 et figure 23). Autant que l'on puisse faire confiance à la comparaison de catégories qui ne sont jamais tout à fait les mêmes, il semble bien que la différence ait eu tendance à augmenter, surtout entre les femmes au foyer et les femmes au chômage. Dans la seconde période, toutefois, l'écart s'est un peu réduit entre femmes au foyer et actives occupées alors qu'il continuait à s'élargir entre actives occupées et chômeuses.

Tableau 11. Évolution de l'âge moyen au premier mariage selon l'activité économique, de 1987 à 1998

Source d'observation	Activité économique			
	Occupées	Chômeuses	Étudiantes	F. au foyer
Recensement de 1987	27,1	28,5	–	23,1
Enquête PAPCHILD de 1992	30,6	31,1	–	24,7
Recensement de 1998	30,8	34,6	33,4	25,6

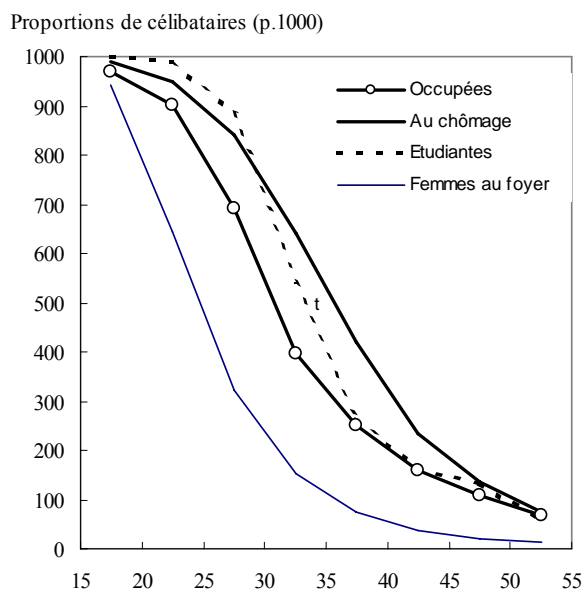


Figure 23. Proportions de célibataires par âge selon l'activité économique, d'après le recensement de 1998

La figure 25 illustre l'évolution de la courbe du célibat qui en résulte pour chacune de ces trois catégories, sans que l'on puisse distinguer entre les deux périodes car les données nécessaires de l'enquête de 2002 n'ont pas été publiées. Elle est beaucoup plus prononcée pour les actives (occupées ou chômeuses) que pour les femmes au foyer.

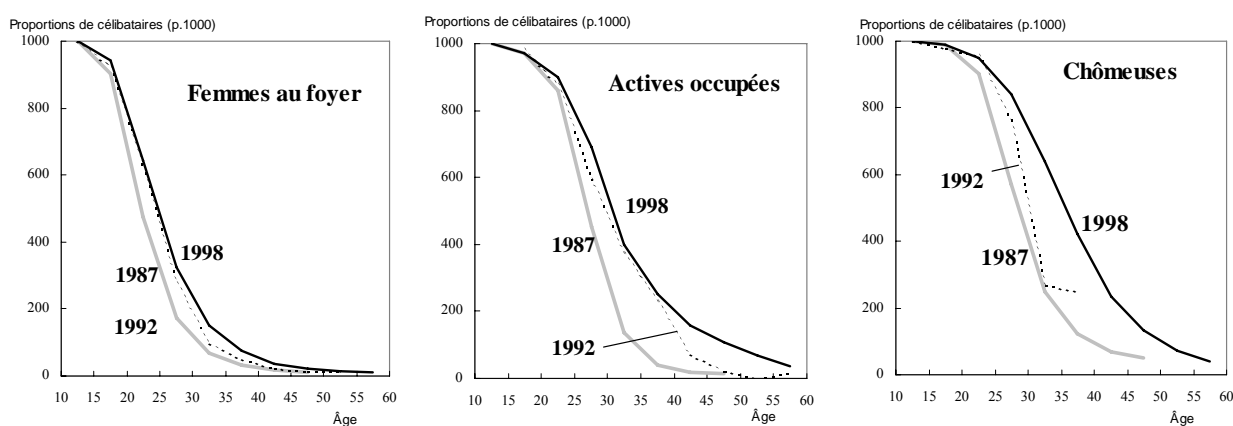


Figure 24. Évolution des proportions de célibataires par âge selon l'activité économique, de 1987 à 1998

Conclusion

Bien que les sources de données sur la fécondité soient devenues assez nombreuses depuis les trente dernières années (4 enquêtes démographiques, deux recensements qui contiennent au moins une question sur la fécondité), les facteurs socio-économiques ou culturels qui agissent sur le niveau et l'évolution de la fécondité restent peu explorés. La première étude qui a vraiment entrepris une analyse approfondie des facteurs de la fécondité remonte aux années soixantes-dix (Vallin, 1973, Négadi et Vallin, 1974, Negadi, 1975), réalisée sur la base des résultats de l'enquête à passage répétés de 1969-71 et de l'enquête fécondité de 1970. Depuis, tous des rapports d'enquêtes sont venus apporter des informations (1986, 1992 et 2002) sur les grandes tendances de la fécondité mais malheureusement les exploitations faites de ces enquêtes sont restées partielles et insuffisantes pour bien isoler les effets de ces facteurs sur la fécondité. Rappelons toutefois le rapport sur la fécondité algérienne rendu en 2006 sur la base des données du recensement de 1998 (Ouadah-Bedidi et Vallin, 2006) dont les principaux résultats sur l'analyse de la fécondité différentielle sont repris ici.

Le fait remarquable qui apparaît pour la première fois aussi clairement est que, si la fécondité générale reste très sensible aux facteurs socio-économiques et culturels, la fécondité dans le mariage ne l'est que très peu. Il faut tout d'abord souligner que, faute de données détaillées tirées de l'état civil, seules les observations faites au recensement de 1998 sur les naissances dans le 12 derniers mois permettent de mesurer correctement la fécondité dans le mariage. C'est une grande première car les données d'enquêtes par sondage sont insuffisantes pour le faire de manière fiable. Et, grande première également, il a été possible de coupler ce type d'analyse avec l'âge au premier mariage des femmes. Or, on sait que la baisse de la fécondité en Algérie a d'abord été le résultat d'une élévation sans précédent de l'âge au mariage mais qu'elle a ensuite été amplifiée par la limitation des naissances au sein du mariage. Constatant ici que la fécondité dans le mariage ne varie que très peu en fonctions des catégories socio-économiques ou culturelles, on peut en conclure que les différences observées dans le niveau de fécondité générale sont pour l'essentiel dues aux changements de comportement matrimonial et non à la contraception. Si cette dernière a joué un rôle majeur dans la phase la plus récente de la baisse de la fécondité, elle n'en joue pratiquement aucun dans la persistance de différences socio-économiques et culturelles de fécondité. Plus étonnant encore, en première approche, on constate que, quelle que soit la catégorie socio-économique ou culturelle considérée, les femmes mariées tardivement ont, à âge égal, des taux de fécondité dans le mariage nettement plus élevés que les femmes mariées plus jeunes. Une possible sélection par l'âge au mariage des femmes les plus fertiles ou vivant dans les meilleures conditions sanitaires ne peut suffire à expliquer une telle relation. Il est nécessaire d'évoquer aussi une différence vraisemblable dans la stabilité des unions (fréquence des divorces, notamment). Nous n'avons malheureusement pas les données qui permettraient d'en apporter la preuve. C'est assurément un sujet qui devrait faire l'objet d'une enquête spécifique.

REFERENCES

- AOURAGH Lhaocine, 1996. – *L'économie algérienne à l'épreuve de la démographie*. – Paris, CEPED, 332 p. (Les études du CEPED, n° 11).
- BECKER Gary S., 1981. – *A treatise on the family*. – Cambridge (Mass.), Harvard University Press, XII + 288 p. (Édition revue et augmentée en 1991, XII + 424 p.).
- BREIL Jacques, 1954 – Étude De Démographie Quantitative – Paris, INED, 127 p
- CALDWELL John C., 1982. – *The theory of fertility decline*. – Londres, Academic Press, xi + 386 p.
- CENEAP, 2001. – *Nuptialité, fécondité et niveau éducation de la femme* . – Alger, CENEAP, 80 p.
- CHEBAB Thamany, 1999. – Niveaux, tendances et déterminants de la fécondité en Algérie de 1972 à 1992. – Alger, CENEAP, 122 p.
- DEKKAR Noureddine, KHALDOUN Hamid, LAMRI L. et BOUMGHAR L., 1999. – *La démographie algérienne face aux grandes questions de société*. – Alger, CENEAP, 85 p.
- DSCN, 1979. – *Annuaire statistique de l'Algérie 1977-1978*. – Alger, Direction des statistiques et de la comptabilité nationale, 379 p.
- DSCN, 1980. – *La situation démographique en Algérie en 1978. Étude sur la population algérienne résidente*. – Alger, Direction des statistiques et de la comptabilité nationale, 26 + 27 p. (Document bilingue arabe-français).
- GUETTA Maurice et MEGDICHE Cyrille, 1990. – Familles, urbanisation et crise du logement en Algérie, *Sociétés contemporaines*, n° 3, p. 95-115.
- JOSHI Heather et DAVID Patricia, 2002. – Le contexte économique et social de la fécondité, in : Graziella Caselli, Jacques Vallin et Guillaume Wunsch, *Démographie : Analyse et Synthèse. II. Les déterminants de la fécondité*, p. 327-374. – Paris, INED, VI+460 p.
- KELKOUL Mohamed et SAOUDI Abdelkrim, 2001. – *Participation de la femme au développement économique et social*. – Alger, CENEAP, 124 p.
- KOUAOUCI Ali, 1992. – *Familles, femmes et contraception. Contribution à une sociologie de la famille algérienne*. – Alger, CENEAP-FNUAP, 279 p.
- MOKKADEM Ahmed, FICHOUCHE Naima, KAASSIS Nadia et OUALI Amar, 2001. – *La transition démographique en Algérie*. – Alger, CENEAP, 159 p.
- MSPRH, ONS et LEA, Non daté. – *Enquête algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant - 1992. Rapport principal* – Alger, Ministère de la santé et de la réforme hospitalière, Office national de la statistique et Ligue des États arabes, 256 p+4. (Projet Pan Arabe pour le Développement de l'Enfance).
- MSPRH, ONS et LEA, 2004. – *Enquête algérienne sur la santé de la famille - 2002*. – Alger, Ministère de la santé et de la réforme hospitalière, Office national de la statistique et Ligue des États arabes, 374 p. (The Pan Arab Project for Family Health).
- NAVALET F. et NIZARD A., 1972, Nuptialité et fécondité en Algérie, selon les recensements de 1948, 1954 et 1966, communication au colloque de démographie africaine. Rabat, octobre, 1972
- NEGADI Gourari, 1975. – *La fécondité en Algérie. Niveaux- tendances-facteurs*. – Paris, École pratique des hautes études, 436 p. (Thèse de doctorat de 3e cycle).
- NEGADI Gourari et VALLIN Jacques, 1974. – La fécondité des Algériennes, niveaux et tendances, *Population*, vol. 29, n° 3, p. 491-517.
- ONS, 2001. – *Natalité, fécondité et reproduction des femmes algériennes à travers les résultats exhaustifs du RGPH 1998*. – Alger, Office national des statistiques, 99 p. (Données statistiques, n° 332).
- OUADAH-BEDIDI Zahia, 2004. – *Baisse de la fécondité en Algérie : transition de développement ou transition de crise ?* – Paris, Institut d'études politiques, 710 p. (Thèse de doctorat de démographie économique).
- OUADAH-BEDIDI Zahia et VALLIN Jacques, 2000. – Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité , *Population et Sociétés*, n° 359, juin, p. 1-4.
- OUADAH-BEDIDI Zahia et VALLIN Jacques, 2006a. – Étude sur les déterminants de la fécondité en Algérie. Rapport final remis à la Direction de la population en exécution du contrat établi dans le cadre du projet ALG-02-P02. – Paris, INED, 408 p.
- OUADAH-BEDIDI Zahia et VALLIN Jacques, 2006b. – étude sur les déterminants de la fécondité en Algérie. Rapport technique sur la qualité des données et les procédures d'exploitation des enregistrements

- individuels de femmes du recensement de 1998, remis à la Direction de la population en exécution du contrat établi dans le cadre du projet ALG-02-P02. – Paris, INED, 40 p.
- POIRIER Jean, PICHE Victor et NEILL Ghyslaine, 1989. – Travail des femmes et fécondité dans les pays en développement: que nous a appris l'enquête mondiale de la fécondité ?, *Cahiers québécois de démographie*, vol. 18, n° 1, p. 159-183.
- VALLIN Jacques, 1973. – Influence de divers facteurs économiques et sociaux sur la fécondité de l'Algérie, *Population*, n° 4-5, pp. 817-841.

Sommaire

Introduction.....
1 La baisse rapide de la fécondité.....	2
A) La chute impressionnante de la fécondité algérienne (1965-2000).....	2
B) La transformation de la structure par âge de la fécondité.....	4
C) Les descendances atteintes selon l'âge.....	6
2. Fécondité générale : les différences socio économiques persistent	10
A) La fécondité est plus élevée en milieu rural	10
B) La fécondité est plus élevée chez les femmes moins instruites	13
C) La fécondité des femmes au foyer reste la plus élevée.....	17
3. Les différences socio-économiques pèsent peu sur la fécondité des mariages.....	21
A) Plus l'âge au mariage augmente plus la fécondité est forte.....	21
B) Milieu de résidence	23
C) Degré d'instruction	26
D) Activité économique.....	29
4. Les différences socio-économiques pèsent avant tout sur le mariage.....	32
A) Les femmes rurales se marient quasiment aussi tard que les urbaines	32
B) Instruction	33
C) Activité économique : une variable discriminante pour le mariage	37
Conclusion.....	40.

PUBLICATIONS

- N° 186. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, Fécondité et politique de limitation des naissances en Algérie : une histoire paradoxale, octobre 2012, 20 p.
- N° 185. – Zahia OUADAH-BEDIDI, Fécondité et nuptialité différentielles en Algérie : l'apport du recensement de 1998, octobre 2012, 42 p.
- N° 184. – Maud LESNÉ et Patrick SIMON, *La mesure des discriminations dans l'enquête « Trajectoires et Origines »*, septembre 2012, 32 p.
- N° 183. – Yael BRINBAUM, Mirna SAFI, Patrick SIMON, *Les discriminations en France: entre perception et expérience*, septembre 2012, 34 p.
- N° 182. – Dominique MEURS, Bertrand LHOMMEAU et Mahrez OKBA, *Emplois, salaires et mobilité intergénérationnelle*, 2012, 48 p.
- N° 181. – Christelle Hamel et Ariane PAILHÉ, *Former une famille en contexte migratoire*, septembre 2012, 35 p.
- N° 180. – Marie-Thérèse LETABLIER et Anne SALLES, *Labour market uncertainties for the young workforce in France and Germany: implications for family formation and fertility*, juillet 2012, 79 p.
- N° 179. – Aline F. DÉSESQUELLES, *Self-Rated Health of French Prison Inmates: Does Time Spent Behind Bars Matter?*, mai 2012, 14 p.
- N° 178. – Aline F. DÉSESQUELLES, *Self-Rated Health of French Prison Inmates: Measurement and Comparison with Other Health Indicators*, mai 2012, 20 p.
- N° 177. – Béatrice VALDES, Khalid ELJIM, Christophe BERGOUIGNAN, Patrick FESTY, Jean-Paul SARDON (coord.), *Évaluer et valoriser la base européenne de micro-données de recensement. Les résultats du projet ANR CENSUS*, janvier 2012, 355 p.
- N° 176. – Patrick SIMON et Vincent TIBERJ, *Les registres de l'identité. Les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale*, janvier 2012, 30 p.
- N° 175. – Vincent TIBERJ et Patrick SIMON, *La fabrique du citoyen: origines et rapport au politique en France*, janvier 2012, 32 p.
- N° 174. – Angela LUCI et Olivier THÉVENON, *The impact of family policy packages on fertility trends in developed countries*, janvier 2012, 40 p.
- N° 173. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Leila SABONI, Béatrice VALDES, *Presentation and Modifications to the Generations and Gender Survey Questionnaire in France (Wave 2). L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi.)*, novembre 2011, 146 p.
- N° 172. – Cris BEAUCHEMIN, Hugues LAGRANGE, Mirna SAFI, *Transnationalism and immigrant assimilation in France: between here and there?*, Imiscoe Annual Conference, Workshop 6: Integration and transnationalism: how are the two connected? Warsaw, Poland – 7-9 September 2011, 2011, 26 p.
- N° 171. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, Claire SCODELLARO, *Discrimination au logement et ségrégation ethno-raciale en France*, 2011, 30 p.
- N° 170. – Audrey SIEURIN, Emmanuelle Cambois, Jean-Marie Robine, *Les espérances de vie sans incapacité en France: Une tendance récente moins favorable que dans le passé*, 2011, 30 p.
- N° 169. – Ariane PAIHLÉ et Anne SOLAZ, *Does job insecurity cause missing births in a high fertility European country. Evidence for France*, 2011, 32 p.
- N° 168. – Équipe TeO, coordonné par Patrick SIMON, Cris BEAUCHEMIN et Christelle HAMEL, *Trajectoire et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, 2010, 152 p.
- N° 167. – Angela LUCI, Olivier THEVENON, *Does economic development drive the fertility rebound in OECD countries?*, 2010, 45 p.
- N° 166. – Cris BEAUCHEMIN, Lama KABBANJI, Bruno SCHOU MAKER, *Sept communications présentées lors de la table ronde sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe*, Dakar, Sénégal, 21 novembre 2009, 244 p.

- N° 165. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Présentation, questionnaire et documentation de la seconde vague de l'étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi-GGS2), 211 p.
- N° 164. – Carole BONNET, Anne SOLAZ, Elisabeth ALGAVA, *La séparation conjugale affecte-t-elle l'activité professionnelle ? Une estimation basée sur les méthodes d'appariement*, 2009, 36 p.
- N° 163. – Olivia EKERT- JAFFÉ, *Le coût du temps consacré aux enfants: contraintes de temps et activité féminine/The Real Time Cost of Children in France is Equally Shared by Mothers and Fathers*, 2009, 48 p.
- N° 162. – Laurent GOBILLON et François-Charles WOLFF, *Housing and location choices of retiring households: Evidence from France*, 2009, 28 p.
- N° 161. – Matthieu SOLIGNAC, *Les politiques de conciliation vie professionnelle/vie familiale menées par les employeurs: élaboration d'une typologie des établissements de l'Enquête Familles-Employeurs*, 2009, 143 p.
- N° 160. – Géraldine DUTHÉ, Raphaël LAURENT, Gilles PISON, *Vivre et mourir après 60 ans en milieu rural africain. Isolement, recours aux soins et mortalité des personnes âgées à Mlomp*, 2009, 26 p.
- N° 159. – Nathalie DONZEAU et Jean-Louis PAN KÉ SON, *La mobilité résidentielle depuis la fin des Trente Glorieuses*, 2009, 34 p.
- N° 158. – Olivier THÉVENON, *The costs of raising children and the effectiveness of policies to support parenthood in European countries: a Literature Review* 2009, 612 p.
- N° 157. – Jean-Louis PAN KÉ SON, *L'émergence du sentiment d'insécurité en quartiers défavorisés. Dépassement du seuil de tolérance... aux étrangers ou à la misère ?* 2009, 20 p.
- N° 156. – Maryse Marpsat, *The Ined Research on Homelessness, 1993-2008*, 2008, 218 p.
- N° 155. – Éva BEAUJOUAN, Anne SOLAZ, *Childbearing after separation: Do second unions make up for earlier missing births? Evidence from France*, 2008, 24 p.
- N° 154. – Carole BONNET, Laurent GOBILLON, Anne LAFERRÈRE, *The effect of widowhood on housing and location choices*, 2008, 40 p.
- N° 153. – Louise MARIE DIOP-MAES, *La population ancienne de l'Afrique subsaharienne. Les éléments d'évaluation*, 2008, 20 p.
- N° 152. – Traduction en Russe du N° 121.
- N° 151. – P. FESTY, J. ACCARDO, D. DEMAILLY, L. PROKOFIEVA, I. KORTCHAGINA, A. SZUKIELOJC-BIENKUNSKA, L. NIVOROZHKINA, L. OVTCHAROVA, M. SEBTI, A. PATERNO, S. STROZZA, I. ELISEEVA, A. SHEVYAKOV, *Mesures, formes et facteurs de la pauvreté. Approches comparative*, 2008, 196 p.
- N° 150. – Géraldine DUTHÉ, Serge H. D. FAYE, Emmanuelle GUYAVARCH, Pascal ARDUIN, Malick A. KANTE, Aldiouma DIALLO, Raphaël LAURENT, Adama MARRA, Gilles PISON, *La détermination des causes de décès par autopsie verbale: étude de la mortalité palustre en zone rurale sénégalaise*, 2008, 42 p.
- N° 149. – Maryse MARPSAT, *Services for the Homeless in France. Description, official statistics, client recording of information. A report for the European Commission*, 2007, 84 p.
- N° 148. – Olivier THÉVENON, *L'activité féminine après l'arrivée d'enfants: disparités et évolutions en Europe à partir des enquêtes sur les Forces de travail, 1992-2005*, 2007, 56 p.
- N° 147. – Magali BARBIERI, *Population en transition. Dix communications présentées au XXV^e Congrès général de la population, Tours, France, 18-23 juillet 2005*, 2007, 201 p.
- N° 146. – François CHAPIREAU, *La mortalité des malades mentaux hospitalisés en France pendant la deuxième guerre mondiale*, 2007, 36 p.
- N° 145. – Maryse MARPSAT, *Explorer les frontières. Recherches sur des catégories « en marge »*, Mémoire présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches en sociologie, 2007, 274 p.
- N° 144. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER et Pascal SEBILLE, *Modifications to the Generations and Gender Surveys questionnaire in France (wave 1)*, 192 p.
- N° 143. – Ariane PAILHÉ et Anne SOLAZ, *L'enquête Familles et employeurs. Protocole d'une double enquête et bilan de collecte*, 180 p.
- N° 142. – Annie BACHELOT et Jacques de MOUZON, *Données de l'enquête « Caractéristiques des couples demandant une fécondation in vitro en France »*, 2007, 44 p.

- N° 141. – Olivia EKERT-JAFFÉ, Shoshana GROSSBARD et Rémi MOUGIN, *Economic Analysis of the Childbearing Decision*, 2007, 108 p.
- N° 140. – Véronique HERTRICH and Marie LESCLINGAND, *Transition to adulthood and gender: changes in rural Mali*
- N° 139. – Patrick SIMON et Martin CLÉMENT, *Rapport de l'enquête « Mesure de la diversité ». Une enquête expérimentale pour caractériser l'origine*, 2006, 86 p.
- N° 138. – Magali BARBIERI, Alfred NIZARD et Laurent TOULEMON, *Écart de température et mortalité en France*, 2006, 80 p.
- N° 137. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, *Mobilités internes différentielles en quartiers sensibles et ségrégation*, 2006, 42 p.
- N° 136. – Francisco MUNOZ-PÉREZ, Sophie PENNEC, avec la collaboration de Geneviève Houriet Segard, *Évolution future de la population des magistrats et perspectives de carrière, 2001-2040*, 2006, XXX + 114 p.
- N° 135. – Alexandre DJIRIKIAN et Valérie LAFLAMME, sous la direction de Maryse MARPSAT, *Les formes marginales de logement. Étude bibliographique et méthodologique de la prise en compte du logement non ordinaire*, 2006, 240 p.
- N° 134. – Catherine BONVALET et Éva LELIÈVRE, *Publications choisies autour de l'enquête « Biographies et entourage »*, 2006, 134 p.
- N° 133. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, *Présentation, questionnaire et documentation de l'« Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (Erfi). Version française de l'enquête « Generations and Gender Survey » (GGS)*, 2006, 238 p.
- N° 132. – Lucie BONNET et Louis BERTRAND (sous la direction de), *Mobilités, habitat et identités*, Actes de la journée d'étude « Jeunes chercheurs ». Le logement et l'habitat comme objet de recherche. Atelier 3, 2005, 92 p.
- N° 131. – Isabelle FRECHON et Catherine Villeneuve-Gokalp, *Étude sur l'adoption*, 2005, 64 p.
- N° 130. – Dominique MEURS, Ariane PAIHLÉ et Patrick SIMON, *Mobilité intergénérationnelle et persistance des inégalités. L'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France*, 2005, 36 p.
- N° 129. – Magali MAZUY, Nicolas RAZAFINDRATSIMA, Élise de LA ROCHEBROCHARD, *Déperdition dans l'enquête « Intentions de fécondité »*, 2005, 36 p.
- N° 128. – Laure MOGUEROU et Magali BARBIERI, *Population et pauvreté en Afrique. Neuf communications présentées à la IV^e Conférence africaine sur la population*, Tunis, Tunisie, 8-12 décembre 2003, 2005, 184 p.
- N° 127. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, *Les sources de la mobilité résidentielle. Modifications intervenues sur les grandes sources de données dans l'étude des migrations*, 2005, 30 p.
- N° 126. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *L'impact des réformes de 1993 et de 2003 sur les retraites. Une analyse à l'aide du modèle de microsimulation Artémis*, 2005, 28 p.
- N° 125. – Kees WAALDIJK (ed), *More or less together: levels of legal consequences of marriage, cohabitation and registered partnership for different-sex and same-sex partners: a comparative study of nine European countries*, 2005, 192 p. (s'adresser à Marie DIGOIX)
- N° 124. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (eds), *Same-sex couples, same-sex partnerships, and homosexual marriages: A Focus on cross-national differentials*, 2004, 304 p.
- N° 123. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (sous la dir.), *Séminaire « Comparaisons européennes », années 2001-2002*, 2004, 220 p.
- N° 122. – Emmanuelle GUYAVARCH et Gilles PISON, *Les balbutiements de la contraception en Afrique au Sud du Sahara*, septembre 2004, 48 p.
- N° 121. – Maryse JASPARD et Stéphanie CONDON, *Genre, violences sexuelles et justice*. Actes de la journée-séminaire du 20 juin 2003, 2004, 135p.
- N° 120. – Laurent TOULEMON et Magali MAZUY, *Comment prendre en compte l'âge à l'arrivée et la durée de séjour en France dans la mesure de la fécondité des immigrants ?* 2004, 34 p.
- N° 119. – Céline CLÉMENT et Bénédicte GASTINEAU (coord.), *Démographie et sociétés*. Colloque international « Jeunes Chercheurs », Cerpos-Université Paris X-Nanterre, 1^{er} et 2 octobre 2002, 2003, 350 p.
- N° 118. – Monique BERTRAND, Véronique DUPONT et France GUÉRIN-PACE (sous la dir.), *Espaces de vie. Une revue des concepts et des applications*, 2003, 188 p.

- N° 117. – Stephanie CONDON et Armelle ANDRO, *Questions de genre en démographie. Actes de la journée du 22 juin 2001*, 2003, 128 p.
- N° 116. – Maryse JASPARD et l'équipe Enveff, *Le questionnaire de l'enquête Enveff. Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France*, 2003, 10 + 88 p.
- N° 115. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, *Disparités régionales de l'écart d'âge entre conjoints en Algérie. Évolution depuis 1966*, 2003, 32 p.
- N° 114. – Magali MAZUY, *Situations familiales et fécondité selon le milieu social. Résultats à partir de l'enquête EHF de 1999*, 2002, 60 p.
- N° 113. – Jean-Paul SARDON, *Fécondité et transition en Europe centrale et orientale*, 2002, 38 p.
- N° 112. – Thérèse LOCOH, *Deux études sur la fécondité en Afrique: 1) Structures familiales et évolutions de la fécondité dans les pays à fécondité intermédiaire d'Afrique de l'Ouest; 2) Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique sub-saharienne*, 2002, 24 p. et 30 p.
- N° 111. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *Individual real wages over business cycle: The impact of macroeconomic variations on individual careers and implications concerning retirement pensions*, 2002, 38 p.
- N° 110. – Recueil préparé par Amandine LEBUGLE et Jacques VALLIN, *Sur le chemin de la transition. Onze communications présentées au XXIV^e Congrès général de la population à Salvador de Bahia, Brésil, août 2001*, 2002, 234 p.
- N° 109. – Éric BRIAN, Jean-Marc ROHRBASSER, Christine THÉRÉ, Jacques VÉRON (intervenants et organisateurs), *La durée de vie: histoire et calcul*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 7 février 2000, 2002, 70 p.
- N° 108. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Montée de l'espérance de vie et concentration des âges au décès*, 2002, 20 p.
- N° 107. – Alexandre AVDEEV, *La mortalité infantile en Russie et en URSS: éléments pour un état des recherches*, 2002, 48 p.
- N° 106. – Isabelle ATTANÉ (organisatrice), *La Chine en transition: questions de population, questions de société*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 31 janvier et 1^{er} février 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2002, 46 p.
- N° 105. – A. AVDEEV, J. BELLENGER, A. BLUM, P. FESTY, A. PAILHÉ, C. GOUSSEFF, C. LEFÈVRE, A. MONNIER, J.-C. SEBAG, J. VALLIN (intervenants et organisateurs), *La société russe depuis la perestroïka: rupture, crise ou continuité?* Séminaire de la valorisation de la recherche, 1^{er} mars 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2001, 124 p.
- N° 104. – Jacques VÉRON, Sophie PENNEC, Jacques LÉGARÉ, Marie DIGOIX (éds), *Le contrat social à l'épreuve des changements démographiques ~ The Social Contract in the Face of Demographic Change*, Actes des 2^e Rencontres Sauvy, 2001, 386 p.
- N° 103. – Gilles PISON, Alexis GABADINHO, Catherine ENEL, *Mlomp (Sénégal). Niveaux et tendances démographiques; 1985-2000*, 2001, 182 p.
- N° 102. – *La famille en AOF et la condition de la femme*. Rapport présenté au Gouverneur général de l'AOF. par Denise SAVINEAU (1938). Introduction de Pascale Barthélémy, 2001, XXII-222 p.
- N° 101. – Jean-Paul SARDON, *La fécondité dans les Balkans*, 2001, 88 p.
- N° 100. – Jean-Paul SARDON, *L'évolution récente de la fécondité en Europe du Sud*, 26 p.
- N° 99. – S. JUSTEAU, J.H. KALTENBACH, D. LAPEYRONNIE, S. ROCHÉ, J.-C. SEBAG, X. THIERRY et M. TRIBALAT (intervenants et organisateurs), *L'immigration et ses amalgames*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 24 mai 2000, 2001, 94 p.
- N° 98. – Juliette HALIFAX, *L'insertion sociale des enfants adoptés. Résultats de l'enquête « Adoption internationale et insertion sociale », 2000 (Ined – Les Amis des enfants du monde)*, 2001, 58 p.
- N° 97. – Michèle TRIBALAT, *Modéliser, pour quoi faire?* 2001, 10 p.
- N° 96. – O. EKERT-JAFFÉ, H. LERIDON, S. PENNEC, I. THÉRY, L. TOULEMON et J.-C. SEBAG (intervenants et organisateurs), *Évolution de la structure familiale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 28 juin 2000, 2001, 110 p.
- N° 95. – A. ANDRO, A. LEBUGLE, M. LESCLINGAND, T. LOCOH, M. MOUVAGHA-SOW, Z. OUADAH-BEDIDI, J. VALLIN, C. VANDERMEERSCH, J. VÉRON, *Genre et développement. Huit communications présentées à la Chaire Quetelet 2000*, 2001, 158 p.

- N° 94. – C. BONVALET, C. CLÉMENT, D. MAISON, L. ORTALDA et T. VICHNEVSKAIA, *Réseaux de sociabilité et d'entraide au sein de la parenté: Six contributions*, 2001, 110 p.
- N° 93. – Magali MAZUY et Laurent TOULEMON, *Étude de l'histoire familiale. Premiers résultats de l'enquête en ménages*, 2001, 100 p.
- N° 92. – *Politiques sociales en France et en Russie*, INED/IPSEP, 2001, 246 p.
- N° 91. – Françoise MOREAU, *Commerce des données sur la population et libertés individuelles*, 2001, 20 p. + Annexes.
- N° 90. – Youssef COURBAGE, Sérgio DELLAPERGOLA, Alain DIECKHOFF, Philippe FARGUES, Emile MALET, Elias SANBAR et Jean-Claude SEBAG (intervenants et organisateurs), *L'arrière-plan démographique de l'explosion de violence en Israël-Palestine*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 30 novembre 2000, 2000, 106 p.
- N° 89. – Bénédicte GASTINEAU et Elisabete de CARVALHO (coordonné par), *Démographie: nouveaux champs, nouvelles recherches*, 2000, 380 p.
- N° 88. – Gil BELLIS, Jean-Noël BIRABEN, Marie-Hélène CAZES et Marc de BRAEKELEER (modérateur et intervenants), *Génétique et populations*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 26 janvier 2000, 2000, 96 p.
- N° 87. – Jean-Marie FIRDION, Maryse MARPSAT et Gérard MAUGER (intervenants), *Étude des sans-domicile: le cas de Paris et de l'Île-de-France*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 19 avril 2000, 2000, 90 p.
- N° 86. – François HÉRAN et Jean-Claude SEBAG (responsables modérateurs), *L'utilisation des sources administratives en démographie, sociologie et statistique sociale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 20 septembre 2000, 2000, 170 p.
- N° 85. – Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. II. Genre, population et développement*, 2000, 200 p.
- N° 84. – Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. I. Genre et population, France 2000*, 2000, 260 p.
- N° 83. – Stéphanie CONDON, Michel BOZON et Thérèse LOCOH, *Démographie, sexe et genre: bilan et perspectives*, 2000, 100 p.
- N° 82. – Olivia EKERT-JAFFE et Anne SOLAZ, *Unemployment and family formation in France*, 2000, 26 p.
- N° 81. – Jean-Marie FIRDION, *L'étude des jeunes sans domicile dans les pays occidentaux: état des lieux*, 1999, 28 p.
- N° 80. – *Age, génération et activité: vers un nouveau contrat social? Age, cohort and activity: A new "social contract"?*, Actes des 1^{res} rencontres Sauvy (s'adresser à Marie DIGOIX), 1999, 314 p.
- N° 79. – Maryse MARPSAT, *Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives: le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile*, 1999, 24 p.
- N° 78. – *Les populations du monde, le monde des populations. La place de l'expert en sciences sociales dans le débat public*, Actes de la Table ronde pour l'inauguration de l'Ined, 1999, 54 p.
- N° 77. – Isabelle SÉGUY, Fabienne LE SAGER, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive des données informatiques*, 1999, 156 p.
- N° 76. – I. SÉGUY, H. COLENÇON et C. MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive de la partie nominative*, 1999, 120 p.
- N° 75. – Anne-Claude LE VOYER (s'adresser à H. LERIDON), *Les processus menant au désir d'enfant en France*, 1999, 200 p.
- N° 74. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Le rôle des vaccinations dans la baisse de la mortalité*, 1999, 20 p.
- N° 73. – Bernard ZARCA, *Comment passer d'un échantillon de ménages à un échantillon de fratries? Les enquêtes « Réseaux familiaux » de 1976, « Proches et parents » de 1990 et le calcul d'un coefficient de pondération*, 1999, 20 p.
- N° 72. – Catherine BONVALET, *Famille-logement. Identité statistique ou enjeu politique?* 1998, 262 p.
- N° 71. – Denise ARBONVILLE, *Normalisation de l'habitat et accès au logement. Une étude statistique de l'évolution du parc « social de fait » de 1984 à 1992*, 1998, 36 p.
- N° 70. – *Famille, activité, vieillissement: générations et solidarités*. Bibliographie préparée par le Centre de Documentation de l'Ined, 1998, 44 p.

- N° 69. – XXIII^e Congrès général de la population, Beijing, Chine, 11-17 octobre 1997 :
Contribution des chercheurs de l'Ined au Congrès, 1997, 178 p.
Participation of Ined Researchers in the Conference, 1997, 180 p.
- N° 68. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité aux âges élevés en France depuis 1950*, 1998, 42 p.
- N° 67. – Isabelle SEGUY, *Enquête Jean-Noël Biraben « La population de la France de 1500 à 1700 »*. Répertoire des sources numériques, 1998, 36 p.
- N° 66. – Alain BLUM, *I. Statistique, démographie et politique. II. Deux études sur l'histoire de la statistique et de la statistique démographique en URSS (1920-1939)*, 1998, 92 p.
- N° 65. – Annie LABOURIE-RACAPÉ et Thérèse LOCOH, *Genre et démographie: nouvelles problématiques ou effet de mode?* 1998, 27 p.
- N° 64. – C. BONVALET, A. GOTMAN et Y. GRAFMAYER (éds), et I. Bertaux-Viame, D. Maison et L. Ortalda, *Proches et parents: l'aménagement des territoires*, 1997.
- N° 63. – Corinne BENVENISTE et Benoît RIANDEY, *Les exclus du logement: connaître et agir*, 1997, 20 p.
- N° 62. – Sylvia T. WARGON, *La démographie au Canada, 1945-1995*, 1997, 40 p.
- N° 61. – Claude RENARD, *Enquête Louis Henry. Bibliographie de l'enquête*, 1997, 82 p.
- N° 60. – H. AGHA, J.-C. CHASTELAND, Y. COURBAGE, M. LADIER-FOULADI, A.H. MEHRYAR, *Famille et fécondité à Shiraz (1996)*, 1997, 60 p.
- N° 59. – Catherine BONVALET, Dominique MAISON et Laurent ORTALDA, *Analyse textuelle des entretiens « Proches et Parents »*, 1997, 32 p.
- N° 58. – B. BACCAÏNI, M. BARBIERI, S. CONDON et M. DIGOIX (éds),
 Questions de population. Actes du Colloque Jeunes Chercheurs:
 I. Mesures démographiques dans des petites populations, 1997, 50 p.
 II. Nuptialité – fécondité – reproduction, 1997, 120 p.
 III. Histoire des populations, 1997, 90 p.
 IV. Économie et emploi, 1997, 50 p.
 V. Vieillesse – retraite, 1997, 66 p.
 VI. Famille, 1997, 128 p.
 VII. Santé – mortalité, 1997, 136 p.
 VIII. Population et espace, 1997, 120 p.
 IX. Migration – intégration, 1997, 96 p.
- N° 57. – Isabelle SÉGUY et Corinne MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive non nominative*, 1997, 106 p.
- N° 56. – Máire Ní BHROLCHÁIN and Laurent TOULEMON, *Exploratory analysis of demographic data using graphical methods*, 1996, 50 p.
- N° 55. – Laurent TOULEMON et Catherine de GUIBERT-LANTOINE, *Enquêtes sur la fécondité et la famille dans les pays de l'Europe (régions ECE des Nations unies). Résultats de l'enquête française*, 1996, 84 p.
- N° 54. – G. BALLAND, G. BELLIS, M. DE BRAEKELEER, F. DEPOID, M. LEFEBVRE, I. SEGUY, *Généalogies et reconstitutions de familles. Analyse des besoins*, 1996, 44 p.
- N° 53. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Comment suivre l'évolution de la mortalité par cause malgré les discontinuités de la statistique? Le cas de la France de 1925 à 1993*, 1996, 46p.
- N° 52. – Catherine BONVALET et Eva LELIÈVRE, *La notion d'entourage, un outil pour l'analyse de l'évolution des réseaux individuels*, 1996, 18 p.
- N° 51. – Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *La mortalité a-t-elle vraiment augmenté brutalement entre 1991 et 1995?* 1996, 80 p.
- N° 50. – France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV, Véronique HERTRICH et Jacques VALLIN, *Tendances récentes de la mortalité par cause en Russie, 1965-1993*, 1995, 70 p. Avec, en supplément, 1 volume d'Annexes de 384 p.
- N° 49. – Jacques VALLIN, *Espérance de vie: quelle quantité pour quelle qualité de vie?* 1995, 24 p.
- N° 48. – François HÉRAN, *Figures et légendes de la parenté:*
 I. Variations sur les figures élémentaires, 1995, 114 p.
 II. La modélisation de l'écart d'âge et la relation groupe/individu, 1995, 84 p.
 III. Trois études de cas sur l'écart d'âge: Touaregs, Alyawara, Warlpiri, 1995, 102 p.

- IV. *Le roulement des alliances*, 1995, 60 p.
- V. *Petite géométrie fractale de la parenté*, 1995, 42 p.
- VI. *Arbor juris. Logique des figures de parenté au Moyen Âge*, 1996, 62 p.
- VII. *De Granet à Lévi-Strauss*, 1996, 162 p.
- VIII. *Les vies parallèles. Une analyse de la co-alliance chez les Etoro de Nouvelle-Guinée*, 1996, 80 p.
- IX. *Ambrym ou l'énigme de la symétrie oblique: histoire d'une controverse*, 1996, 136 p.
- N° 47. – Olivia EKERT-JAFFÉ, Denise ARBONVILLE et Jérôme WITWER, *Ce que coûtent les jeunes de 18 à 25 ans*, 1995, 122 p.
- N° 46. – Laurent TOULEMON, *Régression logistique et régression sur les risques. Deux supports de cours*, 1995, 56 p.
- N° 45. – Graziella CASELLI, France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Le triomphe de la médecine. Évolution de la mortalité en Europe depuis le début de siècle*, 1995, 60 p.
- N° 44. – Magali BARBIERI, Alain BLUM, Elena DOLGIKH, Amon ERGASHEV, *La transition de fécondité en Ouzbékistan*, 1994, 76 p.
- N° 43. – Marc De BRAEKELEER et Gil BELLIS, *Généalogies et reconstitutions de familles en génétique humaine*, 1994, 66 p.
- N° 42. – Serge ADAMETS, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *Disparités et variabilités des catastrophes démographiques en URSS*, 1994, 100 p.
- N° 41. – Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Irina TROITSKAJA, *L'avortement et la contraception en Russie et dans l'ex-URSS: histoire et présent*, 1993, 74 p.
- N° 40. – Gilles PISON et Annabel DESGREES DU LOU, *Bandafassi (Sénégal): niveaux et tendances démographiques 1971-1991*, 1993, 40 p.
- N° 39. – Michel Louis LÉVY, *La dynamique des populations humaines*, 1993, 20 p.
- N° 38. – Alain BLUM, *Systèmes démographiques soviétiques*, 1992, 14 + X p.
- N° 37. – Emmanuel LAGARDE, Gilles PISON, Bernard LE GUENNO, Catherine ENEL et Cheikh SECK, *Les facteurs de risque de l'infection à VIH2 dans une région rurale du Sénégal*, 1992, 72 p.
- N° 36. – Annabel DESGREES DU LOU et Gilles PISON, *Les obstacles à la vaccination universelle des enfants des pays en développement. Une étude de cas en zone rurale au Sénégal*, 1992, 26 p.
- N° 35. – France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV et Jacques VALLIN, *La mortalité par causes en URSS de 1970 à 1987: reconstruction de séries statistiques cohérentes*, 1992, 36 p.
- N° 34. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité par cancer et par maladies cardio-vasculaires en Europe depuis 1950*, 1992, 48 p.
- N° 33. – Didier BLANCHET, *Vieillesse et perspectives des retraites: analyses démo-économiques*, 1991, 120 p.
- N° 32. – Noël BONNEUIL, *Démographie de la nuptialité au XIX^e siècle*, 1990, 32 p.
- N° 31. – Jean-Paul SARDON, *L'évolution de la fécondité en France depuis un demi-siècle*, 1990, 102 p.
- N° 30. – Benoît RIANDEY, *Répertoire des enquêtes démographiques: bilan pour la France métropolitaine*, 1989, 24 p.
- N° 29. – Thérèse LOCOH, *Changement social et situations matrimoniales: les nouvelles formes d'union à Lomé*, 1989, 44 p.
- N° 28. – Catherine ENEL, Gilles PISON, et Monique LEFEBVRE, *Migrations et évolution de la nuptialité. L'exemple d'un village joola du sud du Sénégal, Mlomp*, 1989, 26 p.
(Sénégal) depuis 50 ans, 1^{re} édition: 1989, 36 p.; 2^e édition revue et augmentée: 1990, 48 p.
- N° 27. – Nicolas BROUARD, *L'extinction des noms de famille en France: une approche*, 1989, 22 p.
- N° 26. – Gilles PISON, Monique LEFEBVRE, Catherine ENEL et Jean-François TRAPE, *L'influence des changements sanitaires sur l'évolution de la mortalité: le cas de Mlomp*, 1989, 36 p.
- N° 25. – Alain BLUM et Philippe FARGUES, *Estimation de la mortalité maternelle dans les pays à données incomplètes. Une application à Bamako (1974-1985) et à d'autres pays en développement*, 1989, 36 p.
- N° 24. – Jacques VALLIN et Graziella CASELLI, *Mortalité et vieillissement de la population*, 1989, 30 p.
- N° 23. – Georges TAPINOS, Didier BLANCHET et Olivia EKERT-JAFFÉ, *Population et demande de changements démographiques, demande et structure de consommation*, 1989, 46 p.

- N° 22. – Benoît RIANDEY, *Un échantillon probabiliste de A à Z: l'exemple de l'enquête Peuplement et dépeuplement de Paris. INED (1986)*, 1989, 12 p.
- N° 21. – Noël BONNEUIL et Philippe FARGUES, *Prévoir les « caprices » de la mortalité. Chronique des causes de décès à Bamako de 1964 à 1985*, 1989, 44 p.
- N° 20. – France MESLÉ, *Morbidité et causes de décès chez les personnes âgées*, 1988, 18 p.
- N° 19. – Henri LERIDON, *Analyse des biographies matrimoniales dans l'enquête sur les situations familiales*, 1988, 64 p.
- N° 18. – Jacques VALLIN, *La mortalité en Europe de 1720 à 1914: tendances à long terme et changements de structure par âge et par sexe*, 1988, 40 p.
- N° 17. – Jacques VALLIN, *Évolution sociale et baisse de la mortalité: conquête ou reconquête d'un avantage féminin?* 1988, 36 p.
- N° 16. – Gérard CALOT et Graziella CASELLI, *La mortalité en Chine d'après le recensement de 1982: I. – Analyse selon le sexe et l'âge au niveau national et provincial*, 1988, 72 p. II. – *Tables de mortalité par province*, 1988, 112 p.
- N° 15. – Peter AABY (s'adresser à J. VALLIN), *Le surpeuplement, un facteur déterminant de la mortalité par rougeole en Afrique*, 1987, 52 p.
- N° 14. – Jacques VALLIN, *Théorie(s) de la baisse de la mortalité et situation africaine*, 1987, 44 p.
- N° 13. – Kuakuvi GBENYON et Thérèse LOCOH, *Différences de mortalité selon le sexe, dans l'enfance en Afrique au Sud du Sahara*, 1987, 30 p.
- N° 12. – Philippe FARGUES, *Les saisons et la mortalité urbaine en Afrique. Les décès à Bamako de 1974 à 1985*, 1987, 38 p.
- N° 11. – Gilles PISON, *Les jumeaux en Afrique au Sud du Sahara: fréquence, statut social et mortalité*, 1987, 48 p.
- N° 10. – Philippe FARGUES, *La migration obéit-elle à la conjoncture pétrolière dans le Golfe? L'exemple du Koweït*, 1987, 30 p.
- N° 9. – Didier BLANCHET, *Deux études sur les relations entre démographie et systèmes de retraite*, 1986, 26 p.
- N° 8. – Didier BLANCHET, *Équilibre malthusien et liaison entre croissances économique et démographique dans les pays en développement: un modèle*, 1986, 20 p.
- N° 7. – Jacques VALLIN, France MESLÉ et Alfred NIZARD, *Reclassement des rubriques de la 8e révision de la Classification internationale des maladies selon l'étiologie et l'anatomie*, 1986, 56 p.
- N° 6. – Philippe FARGUES, *Un apport potentiel des formations sanitaires pour mesurer la mortalité dans l'enfance en Afrique*, 1986, 34 p.
- N° 5. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Les causes de décès en France de 1925 à 1978*, 1986, 36 p.
- N° 4. – Graziella CASELLI, Jacques VALLIN, J. VAUPEL et A. YASHIN, *L'évolution de la structure par âge de la mortalité en Italie et en France depuis 1900*, 1986, 28 p.
- N° 3. – Paul PAILLAT, *Le vécu du vieillissement en 1979*, 1981, 114 p.
- N° 2. – Claude LÉVY, *Aspects socio-politiques et démographiques de la planification familiale en France, en Hongrie et en Roumanie*, 1977, 248 p.
- N° 1. – Georges TAPINOS, *Les méthodes d'analyse en démographie économique*, 1976, 288 p.

Octobre 2012